

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Un dialogue de sourds ? Les arguments invoqués par les défenseurs et les détracteurs du bilinguisme dans l'espace public anglo-canadien

François Charbonneau

Numéro 5, 2015

Francophonie, légitimité et devenir
Francophonie, Legitimacy and the Future

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029106ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1029106ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charbonneau, F. (2015). Un dialogue de sourds ? Les arguments invoqués par les défenseurs et les détracteurs du bilinguisme dans l'espace public anglo-canadien. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (5), 13–57. <https://doi.org/10.7202/1029106ar>

Résumé de l'article

Cet article s'intéresse aux attitudes par rapport au bilinguisme dans l'espace public anglo-canadien. À l'aide de citations tirées à même une banque de près de 800 articles de journaux publiés entre 2004 et 2009, est détaillé l'ensemble des arguments invoqués dans ce débat. La recherche démontre que lorsqu'ils critiquent le bilinguisme, les détracteurs de cette politique mobilisent des arguments presque exclusivement de nature pragmatique. En lisant cette fois les textes écrits par des gens se portant à la défense des politiques de bilinguisme, les arguments invoqués sont très souvent de nature « idéaliste ». En un mot, les « participants » à ce débat prennent part à un dialogue de sourds. Cette recherche permet de comprendre pourquoi plusieurs des arguments invoqués en appui aux politiques de bilinguisme du Canada restent, pour une partie de la population du Canada, largement inaudibles.

Un dialogue de sourds ? Les arguments invoqués par les défenseurs et les détracteurs du bilinguisme dans l'espace public anglo-canadien

François Charbonneau

Université d'Ottawa

Résumé

Cet article s'intéresse aux attitudes par rapport au bilinguisme dans l'espace public anglo-canadien. À l'aide de citations tirées à même une banque de près de 800 articles de journaux publiés entre 2004 et 2009, est détaillé l'ensemble des arguments invoqués dans ce débat. La recherche démontre que lorsqu'ils critiquent le bilinguisme, les détracteurs de cette politique mobilisent des arguments presque exclusivement de nature pragmatique. En lisant cette fois les textes écrits par des gens se portant à la défense des politiques de bilinguisme, les arguments invoqués sont très souvent de nature « idéaliste ». En un mot, les « participants » à ce débat prennent part à un dialogue de sourds. Cette recherche permet de comprendre pourquoi plusieurs des arguments invoqués en appui aux politiques de bilinguisme du Canada restent, pour une partie de la population du Canada, largement inaudibles.

Abstract

This article pertains to the attitudes in favour or against bilingualism displayed in the English Canadian public sphere. The paper is based on the analysis of close to 800 articles published in English Canadian newspapers between 2004 and 2009 and attempts a detailed analysis of the arguments used in the debate. The objective of this paper is to determine how each side understands the nature of Canada and how that comprehension informs both sides of the debate. The paper establishes that when criticizing bilingualism, critics of the policy tend to invoke pragmatic arguments. On the opposite side of the debate, proponents of bilingualism tend to use arguments that are idealistic in nature. The overwhelming impression one gets from this debate is that a dialogue is taking place in which every one seems deaf to the arguments of others.

Le présent article¹ trouve sa première impulsion dans ce qui nous apparaissait, avant le début de la recherche, comme un paradoxe ou une contradiction dans l'attitude anglo-canadienne quant à la question – largement définie – du bilinguisme. D'une part, les sondages ou enquêtes d'opinion portant sur ce qui définit le Canada depuis un certain nombre d'années révèlent que le « bilinguisme » est dans une large mesure reconnu par la population canadienne, et notamment la population anglophone, comme étant l'un des attributs définitionnels du Canada, ou du moins comme étant un élément important de ce qu'est le Canada². Évidemment, le bilinguisme n'est jamais désigné comme étant le *seul* trait caractéristique du Canada, ni le plus important. Le système public de soins de santé, la feuille d'érable, la *Charte canadienne des droits et libertés*³, le multiculturalisme et une kyrielle d'autres institutions et symboles sont aussi mentionnés par les Canadiens comme étant des traits distinctifs du Canada. Mais, nonobstant son rang dans l'échelle de valeurs de la *canadianité*, le bilinguisme en fait invariablement partie. À contrario, quiconque a l'occasion de lire les journaux canadiens de langue anglaise ne peut s'empêcher de constater que le bilinguisme est très souvent représenté en des termes plutôt défavorables. Il n'est pas rare en effet de retrouver, dans la section « opinions » des différents journaux canadiens, des lettres à l'éditeur, des reportages ou des éditoriaux défavorables au bilinguisme comme politique publique. Il nous semblait donc pour le moins paradoxal que « la population anglophone » tienne le bilinguisme comme un aspect définitionnel du Canada, mais que ce même « bilinguisme » soit tenu en piètre considération dans l'un des principaux lieux où s'exprime l'opinion du pays.

L'impulsion « initiale » de cette recherche était donc de déterminer dans quelle mesure cette impression était fondée, en se demandant quel regard porte la majorité linguistique du pays sur le bilinguisme. Une première recension de textes a permis de comprendre que le rapport qu'entretient le Canada anglophone au bilinguisme, du moins celui qui se manifeste

1. L'auteur tient à remercier Renaud Clément et Marie-Ève Levert pour leur travail d'assistants de recherche, les évaluateurs ou les évaluatrices pour leur lecture attentive et leurs commentaires, Réjean Ouellette pour la révision linguistique ainsi que la revue *Minorités linguistiques et société*.
2. Plusieurs sondages peuvent ici être évoqués, mais puisque les questions posées et la méthodologie diffèrent, il n'est pas possible de chiffrer précisément quel serait cet appui au bilinguisme dans la population canadienne. L'on doit se limiter à citer ces sondages en rafales, de manière à démontrer qu'une partie appréciable de la population, et notamment de la population anglo-canadienne, fait du bilinguisme un élément définitionnel du Canada ou à tout le moins y attache une importance. Par exemple, un sondage Nanos Research du 28 septembre 2011 indiquait que 70 % des Canadiens jugent important ou assez important le bilinguisme au Canada. Un sondage sur l'identité canadienne et ses symboles mené par Angus Reid et Vision Critical et publié le 30 juin 2010 fait du bilinguisme un symbole important du Canada pour 55 % des répondants, dont 57 % des Ontariens. Le 4 février 2007, un sondage Crop CBC–Radio-Canada démontrait que 81 % des Canadiens souhaitent que le Canada demeure un pays bilingue. Ce dernier sondage confirme celui que Décima Research avait mené un an plus tôt (février 2006) pour le compte du commissaire aux langues officielles et qui révélait que 72 % des Canadiens sont favorables au bilinguisme. Des dizaines de sondages depuis une trentaine d'années vont dans le sens de ces données, et malgré une élémentaire prudence méthodologique qu'il importe de rappeler, l'appui au bilinguisme au sens large semble avoir connu une certaine progression pendant cette période.
3. *Charte canadienne des droits et libertés*, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R-U), 1982, c 11.

dans les journaux, est plus complexe. Une première lecture de l'ensemble des textes des 16 principaux journaux canadiens anglophones contenant le mot « bilinguisme » et publiés pendant une période de trois mois (juillet à septembre 2009) nous a permis de constater que, sans être erronée, la première impression ressentie doit être nuancée. On retrouve en effet dans les journaux anglophones des textes défavorables au bilinguisme, mais on y retrouve également des textes où le bilinguisme (nous aurons l'occasion de définir ce terme plus loin) est représenté sous un meilleur jour.

Ce qui nous a frappé à la lecture des textes est à quel point les partisans comme les détracteurs du bilinguisme mobilisent des arguments qui renvoient à des niveaux de justification incompatibles les uns avec les autres. En d'autres termes, bien que l'objet défendu ou critiqué soit le bilinguisme, les opposants comme les détracteurs ne se situent pas à un même niveau argumentatif. C'est ce que nous aimerions principalement démontrer dans cet article. D'une part, lorsqu'ils critiquent le bilinguisme, les détracteurs mobilisent des arguments presque exclusivement de type utilitariste, c'est-à-dire que le bilinguisme est presque toujours critiqué pour des raisons d'ordre pratique : le bilinguisme en tant que politique publique coûte cher, il est inutile parce qu'à peu près tout le monde parle anglais, ou encore il est discriminatoire pour les anglophones puisqu'il y a un plus grand nombre de francophones qui parlent anglais que le contraire. En lisant cette fois les textes écrits par des gens se portant à la défense des politiques de bilinguisme, on constate cette fois que les arguments invoqués par ces derniers sont très souvent de nature « idéaliste ». Le bilinguisme est alors défendu comme une valeur canadienne, comme un attribut définitionnel du Canada, un gage de l'unité du pays, et ainsi de suite.

En un mot, les « participants » à ce débat prennent part en quelque sorte à un dialogue de sourds. Une recherche plus approfondie, portant sur une période de cinq ans, a permis de confirmer ce constat, comme nous le verrons plus loin. Mais là ne s'arrêtent pas les constatations. Nous tenterons de montrer que derrière le débat sur le bilinguisme se cache un débat plus profond sur la nature même du Canada. Nous défendrons en effet dans cet article la thèse que le débat qui oppose partisans et détracteurs du bilinguisme oppose également deux manières de concevoir ce que l'on pourrait nommer *les fins* du Canada, c'est-à-dire sa raison d'être.

Méthodologie

Pour mener à bien cette recherche, nous avons déterminé que l'analyse des articles de journaux sur une période de cinq années serait suffisante pour recenser la vaste majorité des arguments invoqués par ceux qui sont favorables au bilinguisme et ceux qui s'y opposent, en particulier le bilinguisme en tant que politique publique. La période retenue pour l'analyse s'échelonne du 1^{er} septembre 2004 au 1^{er} septembre 2009. Cette période présente certains

avantages pour l'analyse, puisque peu d'événements au potentiel « polarisant » sur les questions linguistiques se sont produits pendant cette période⁴. On peut donc espérer recenser, sur une si longue période, l'entière des arguments favorables ou défavorables traduisant les attitudes anglo-canadiennes « habituelles » sur le caractère bilingue du Canada.

La sélection des textes s'est faite de la façon suivante. En utilisant la banque de données *Canadian Newsstand Major Dailies* compilée par ProQuestTM, il a été possible d'avoir accès à l'ensemble des textes publiés dans les journaux pendant la période à l'étude, à l'exception des réclames publicitaires. Il s'agit donc de tous les textes imprimés, qu'il s'agisse des lettres aux journaux, des éditoriaux, des articles, des chroniques et des reportages. De ce gigantesque nombre de textes, tous ceux comprenant le mot anglais « *bilingualism* »⁵ ont été sélectionnés, soit un total de 891 textes⁶.

La méthode d'analyse a consisté à lire tous les textes, sans l'aide de logiciel d'analyse, et à dégager les principaux arguments invoqués pour ou contre le bilinguisme. Une classification statistique des textes a également été faite sous la forme d'une base de données. Il a été déterminé pour chaque texte si celui-ci porte principalement sur le bilinguisme, ou si l'on fait référence au bilinguisme dans un texte portant par ailleurs sur un autre sujet. De même, chaque texte a été lu et analysé pour déterminer si, lorsque l'on traite de la question du bilinguisme, il s'agit du bilinguisme en tant que politique publique ou s'il s'agit du bilinguisme

4. À l'exception de la volonté du maire de Russell (Ont.), Ken Hill, de rendre obligatoire l'affichage dans les deux langues officielles du pays en 2008, volonté qui a suscité un important nombre de lettres aux journaux en mai 2008.
5. Pour nous assurer que nous ne limitions pas indûment le potentiel de résultats en n'utilisant que le mot « *bilingualism* » dans les moteurs de recherche, nous avons fait des essais en utilisant d'autres mots comme « bilingual », « language », « english and french », « french services », « language policies », « official languages » sur un échantillon de textes s'étalant sur une période de trois mois (juillet à septembre 2009). L'utilisation de ces autres mots ne nous a pas permis d'obtenir de meilleurs résultats, c'est-à-dire d'accroître le nombre de textes publiés dans les journaux anglophones et traitant de la question du bilinguisme. Cela tombe évidemment sous le sens mais nous voulions nous en assurer : lorsque les journalistes, chroniqueurs, citoyens ou éditorialistes souhaitent traiter de la question du bilinguisme, ils emploient invariablement le mot. Nous avons donc choisi de ne retenir que les textes comportant le mot *bilingualism*.
6. Les journaux anglo-canadiens que nous avons recensés sont les suivants, soit les 16 journaux publiés dans la base de données de ProQuest : *The Calgary Herald*, *The Edmonton Journal*, *The Gazette*, *The Globe and Mail*, *The Kingston Whig-Standard*, *The Leader Post*, *The National Post*, *The Ottawa Citizen*, *The Province*, *The Star-Phoenix*, *The Sudbury Star*, *The Telegraph-Journal*, *The Times Colonist*, *The Toronto Star*, *The Vancouver Sun* et le *Windsor Star*. Ces journaux ont été choisis d'abord pour la disponibilité des textes, mais surtout parce qu'ils sont les quotidiens de langue anglaise à plus fort tirage. On le sait, ces journaux appartiennent à des chaînes médiatiques, ce qui a posé un certain défi en ce qui a trait à l'analyse statistique. Un éditorial publié dans l'*Edmonton Journal* appartenant à la chaîne médiatique Canwest peut se retrouver le même jour publié également dans le *Windsor Star* ou un autre des nombreux quotidiens que compte cet empire médiatique. Il arrive également qu'un citoyen souhaitant exprimer son opinion choisisse d'envoyer sa lettre à plus d'un journal et que la lettre soit retenue pour publication dans plusieurs journaux à la fois, même dans des journaux appartenant à différentes chaînes (une chaîne peut aussi reprendre plusieurs fois une lettre dans chacun de ses différents journaux). Il nous a donc fallu distinguer ces textes parus à plusieurs reprises. Après vérification, 62 textes au total se sont retrouvés ainsi publiés dans deux journaux différents ou plus (le maximum étant de cinq occurrences dans des journaux différents). Bien que l'aspect purement statistique de cette recherche soit moins important que l'analyse de l'argumentation en faveur ou contre le bilinguisme, nous avons néanmoins tenu compte des duplications dans la partie statistique de cette étude. Une fois les duplications isolées, c'est-à-dire les textes publiés dans deux ou plusieurs journaux simultanément, cette étude porte sur un total de 704 textes uniques comprenant le mot *bilingualism* et traitant, de près ou de loin, du bilinguisme.

dans un autre des sens que peut prendre ce mot, comme attribut d'une personne bilingue, par exemple ou comme caractéristique purement descriptive. Il nous a également semblé important d'isoler la principale intention de l'auteur de chaque texte à l'étude de manière à déterminer si l'auteur prend la plume principalement pour discuter du bilinguisme, ou plutôt si la référence au bilinguisme est faite au passage. En d'autres termes, un auteur peut écrire un texte traitant du gouvernement fédéral et ne mentionner le bilinguisme qu'au passage. À contrario, un auteur peut faire porter le sien exclusivement sur le bilinguisme en tant que politique publique soit pour le dénoncer, soit pour l'encenser. Autre variable, nous avons aussi déterminé si l'auteur du texte l'a écrit pour *prendre position* sur la question du bilinguisme, ou si au contraire le texte dans sa référence au bilinguisme n'est que descriptif. Pour chaque texte lu, donc, nous avons caractérisé l'attitude générale qui se dégage du texte par rapport au bilinguisme, s'il s'agit d'une attitude positive, négative ou neutre. Aux fins de cette étude, il ne nous a pas semblé essentiel d'effectuer une gradation des opinions au-delà de les qualifier de « favorables » ou de « défavorables », puisque notre objectif est ailleurs : recenser et comprendre la nature des arguments invoqués dans le débat.

Il nous a rapidement semblé nécessaire d'ajouter une variable « critique de l'unilinguisme québécois » dans notre grille d'analyse dans les cas où le bilinguisme est perçu défavorablement, puisque qu'un nombre important de contempteurs du bilinguisme critiquent d'abord « l'unilinguisme québécois », soit le fait que le Québec ne reconnaisse que la langue française comme langue officielle. Puisqu'un nombre appréciable d'auteurs critiques du bilinguisme font référence à l'unilinguisme québécois, il nous a semblé important d'ajouter cette variable. Précisons que nous ne nous sommes pas intéressé à la vérité factuelle des textes publiés, en ce sens que beaucoup de textes, en particulier ceux portant sur le Québec, véhiculent un grand nombre de mythes, comme l'affirmation selon laquelle les anglophones du Québec n'ont pas le droit de recevoir des services en anglais du gouvernement québécois, une idée qui revient sporadiquement dans le courrier des lecteurs. Nous avons inclus dans notre analyse à la fois les textes dont la critique peut être dite factuellement juste, et ceux basés sur une évidente méconnaissance de la réalité.

Deux choses doivent enfin être précisées. D'abord, nous devons expliquer pourquoi nous avons choisi d'étudier les journaux plutôt que de procéder autrement pour sonder l'opinion canadienne-anglaise sur le bilinguisme. Le désavantage des journaux par rapport à d'autres types d'enquête (par exemple les commentaires diffusés sur internet) est évident : les journaux filtrent l'information qu'ils publient, notamment par le simple fait de sélectionner les opinions qui passent et celles qui ne paraîtront pas. Cette méthode a donc le désavantage de ne pas recenser les opinions qui seraient motivées par des mobiles généralement inavouables, comme le racisme ou la xénophobie. L'objectif de cette recherche étant de recenser l'ensemble des opinions *communément admises sur la place publique* canadienne-anglaise par rapport au bilinguisme, l'étude des opinions émises dans les journaux nous a semblé amplement

représentative aux fins de cette étude. Secondement, bien que nous ayons atteint assez rapidement un point de saturation en termes d'arguments invoqués, nous avons fait échelonner la période de la recherche sur cinq ans pour nous assurer d'être exhaustif et pour déterminer lesquels sont les plus fréquemment invoqués.

Présentation des résultats de recherche

Les perspectives défavorables au bilinguisme

Les arguments défavorables au bilinguisme sont nombreux, et rares sont les auteurs critiques du bilinguisme qui n'ont recours qu'à un seul de ces arguments. Comme toute tentative de catégorisation, celle-ci est imparfaite puisque, comme nous venons de l'indiquer, certains arguments se recoupent ou encore renvoient à deux « aspects » à la fois. Quelques arguments sont très souvent invoqués (le coût jugé trop élevé du bilinguisme est un argument qui revient presque invariablement), alors que d'autres ne sont soulevés qu'à quelques reprises (l'apprentissage du mandarin qui serait devenu plus pertinent que l'apprentissage du français, par exemple). Nous ferons allusion, s'il y a lieu, à la fréquence des arguments invoqués, mais ce qui nous intéresse aux fins de l'analyse est la nature des arguments invoqués⁷.

L'ensemble des arguments invoqués a été recensé en six catégories distinctes, soit les aspects politiques, les arguments reliés aux coûts du bilinguisme, ceux reliés aux questions d'équité, ceux de nature idéologique, ceux remettant en question la pertinence de la langue française dans le contexte canadien ou international (notamment la faiblesse démographique de la francophonie canadienne) et, enfin, ceux qui critiquent l'unilinguisme français au Québec.

Aspect politique ou de nature démocratique

Sans doute la principale conviction de la plupart de ceux qui s'opposent au bilinguisme est son caractère « artificiel ». L'idée fondamentale qui sous-tend cet argument est que le bilinguisme ne serait pas, et n'aurait jamais été désiré par la population canadienne. Au contraire, l'adoption des politiques publiques de bilinguisme serait un projet politique imposé à une population qui y serait largement réfractaire. Discutant de l'objectif de bilinguisation des étudiants du secondaire, l'éditorialiste Lorne Gunther (2007) traduit bien cette idée : « The principal reason [...] that half of all high school students will never graduate bilingual

7. Comme nous l'évoquions plus tôt dans ce texte, nous avons choisi de traiter l'ensemble des textes incluant le mot « bilinguisme », sans égard au sens que prend ce mot. Cela dit, une tendance lourde doit d'entrée de jeu être signalée. Chez la totalité de ceux qui s'opposent au bilinguisme, c'est le bilinguisme en tant que politique publique, qu'on nomme souvent « official bilingualism », qui est critiqué. En d'autres termes, personnes n'a pris la plume pour critiquer le bilinguisme individuel (par exemple), ce qui est passablement différent, comme nous le verrons dans la prochaine section, des arguments invoqués par les défenseurs du bilinguisme. Pour l'ensemble de cette prochaine section, donc, il faut entendre le « bilinguisme » que l'on critique en tant que « politique publique » visant à faire des langues française et anglaise les langues officielles à égalité de statut sur l'ensemble du territoire canadien.

is that it is a phoney goal, a made-up target, a political ambition rather than a national need. » Cette idée revient souvent. Au sujet de la reconnaissance du caractère « national » du Québec en novembre 2006 par le gouvernement Harper, Peter Whitebone (2006), du Nouveau-Brunswick, associe cette reconnaissance à un coup de force de la même nature que l'imposition, jadis, du bilinguisme et du multiculturalisme : « Canadians once again are being conned as they were over the taxpayer funding of the government's social engineering programs of bilingualism and multiculturalism [...]. » Le bilinguisme participerait d'une volonté de transformer la société canadienne par une mesure relevant de l'ingénierie sociale.

L'association avec d'autres pratiques perçues comme relevant de l'ingénierie sociale ou d'un gouvernement illégitimement interventionniste est fréquent. Le bilinguisme est souvent mentionné au passage, dans des textes qui critiquent autre chose. Par exemple, pour Chris Molder (2006, nous soulignons) :

Many people here are frustrated by high taxes, social engineering, central command, government incompetence and *artificial bilingualism* – along with a crumbling infrastructure, a weak military and overpaid bureaucrats playing at a level they could never achieve in the private sector.

De manière analogue, Joe Pelisek (2006) d'Ottawa dénonce les

icy sidewalks in the winter, free crack pipes and needles, *federal-government-style bilingualism* packaged as “practical”, annual hidden and open tax increases [...], a bureaucracy larger than before amalgamation, far-left social engineering, and now a continuing use of taxpayers' money to bankroll failing events.

L'éditorialiste du *Windsor Star* Mickey Moulder écrit au sujet d'une décision de la Cour suprême :

If Canada wants to stop sending people to an early grave, it will have to modify a health care ideology that the Supreme Court concludes is “disconnected from reality.” But aren't most government plans – i.e. the rifle registry, high taxes, central command and control governance, the nanny state, artificial bilingualism, the Senate, the CRTC, the CBC, national day care, contrived anti-Americanism etc. – much of the same? (Moulder, 2005)

Cette citation exemplifie un aspect essentiel qui constitue une sorte d'arrière-plan de plusieurs des textes défavorables au bilinguisme. Décrire les politiques de bilinguisme comme étant « déconnectées de la réalité » donne une idée du rapport qu'entretient une partie de la population anglo-canadienne à la langue française. À en juger par les commentaires, cette langue ne fait tout simplement pas partie de la « réalité » quotidienne d'une bonne partie de la population canadienne, d'où l'impression que les politiques de bilinguisme sont factices ou, en tout cas, ne sauraient correspondre aux *véritables* besoins de la population. En réponse à un éditorial favorable au bilinguisme dans le *National Post*, Craig Gordon (2006) envoie ce commentaire : « Canada is not a bilingual country because, outside of Quebec, there is no practical or logical reason for most Canadians to speak French. The crying shame is

the billions spent on unnecessary language training and enforced labelling to prolong the bilingual myth. »

De fait, il y a une expression qui revient de manière assez fréquente chez les opposants au bilinguisme les plus convaincus, soit l'expression « forced bilingualism ». Par exemple, Anthony Silvestro (2008) écrit : « our governments waste time and money on forced bilingualism only outside Quebec ». Un autre auteur, critique des programmes d'immersion, écrit : « While supporters will deny this, the fact remains that French immersion, and for that matter forced bilingualism, is a failed experiment » (Peterson, 2008).

Qui, donc, tente d'imposer des politiques de bilinguisme à la population canadienne et pour quelles raisons? La liste des coupables est plutôt restreinte. Pour des raisons qui se passent sans doute d'explication, l'ancien premier ministre canadien Pierre E. Trudeau, ou alors parfois Lester B. Pearson, sont montrés du doigt. « As a result of Trudeau's "accomplishments" in bilingualism, in Quebec, English has become a barely tolerated second language, while in the West we must use both languages in federal offices and parks and we must listen to French announcements in airplanes », écrit Stephen Berbekar (2007) dans le *Calgary Herald*. « When Trudeau came to power in 1969 with his delusions of grandeur and omnipotency, he imposed his language on the country without, I'm sure, consulting the Canadian people », écrit pour sa part monsieur L. Baker (2005). Plus fréquemment encore, c'est la classe politique, et en particulier les politiciens libéraux fédéraux, qui auraient conspiré de manière à diviser l'électorat canadien et à assurer leur réélection.

Les motivations de ceux qui auraient imposé le bilinguisme en tant que politique publique sont multiples dans l'œil des détracteurs de cette politique. Pour certains, ce sont les francophones eux-mêmes qui ont habilement réussi à occuper les plus hauts échelons du gouvernement fédéral de manière à imposer l'utilisation de la langue française, on le devine, pour leur propre avantage. Le gouvernement fédéral serait ainsi « francophone-dominated » tout comme « the high ranks of our civil service », qui conspireraient ainsi pour diviser le pays en imposant indûment l'utilisation de la langue française (Cornish, 2006). Plusieurs font référence aux politiciens eux-mêmes qui auraient cherché à imposer le bilinguisme, soit pour diviser le pays (nous y reviendrons) ou carrément par désir de favoriser les francophones. Pour Matthew Glenn (2008), qui écrit dans le *Telegraph-Journal*, Pierre E. Trudeau aurait imposé le bilinguisme en se modelant sur les régimes politiques oppressifs, de manière à favoriser les francophones. « From studying the history of other oppressive regimes Trudeau was well aware of what results could be achieved by forcing official bilingualism on Canadians with our two major unequal language groups. He once stated "Anglophones will be sentenced to a lifetime of job immobility" [...] ». Le principe de cette domination ethnolinguistique aurait été inscrit dans la *Charte canadienne des droits et libertés* selon l'éditorial suivant, du *Star Phoenix* (2007), qui conclut que « [t]he charter provides for the government to favour

one race over another », c'est-à-dire, on l'aura compris, la domination des anglophones par les francophones.

Les arguments reliés aux coûts du bilinguisme

L'idée que le bilinguisme coûte cher et que cette dépense soit injustifiable étant donné son évidente inutilité est une sorte de leitmotiv chez ceux qui ne sont pas favorables aux politiques de bilinguisme. On invoque souvent les politiques de bilinguisme comme un exemple de gaspillage. Commentant la cause Caron en Alberta⁸, S. Jensen fait ce commentaire : « Why waste my tax dollars on translations that we do not need, and we do not want. Pay your ticket, Caron, or drive in Quebec » (Jensen, 2009).

Étant donné que les politiques de bilinguisme représentent un gaspillage de ressources, cela demande forcément une contribution plus importante qu'il n'est nécessaire aux contribuables. Ken Kellington (2008a) incite le lectorat du journal auquel il a fait parvenir son commentaire à réfléchir à l'impact quotidien que peuvent avoir les politiques de bilinguisme : « The next time you are filling your vehicle with gasoline, think of the cancellation of very costly and unnecessary government programs such as official bilingualism and how it would help reduce the expenses of government and the percentage of gasoline taxes. » La même idée revient souvent. Pour Peter Hutchins (2004), le financement du programme de langues officielles devrait cesser intégralement puisque « [...] the program is wasting money that is needed elsewhere and causing discontent throughout Canada which is a great shame. The program is completely unnecessary. » Pour Rem Walker (2009), « official bilingualism is not needed or wanted. It is cutting into the funding that should be going to health, training, education, infrastructure, etc., and is costing business and industry more billions on top of the spending by government. » L'argent, pour beaucoup de personnes qui ont pris la plume pour s'opposer aux politiques de bilinguisme, serait mieux dépensé ailleurs.

Il est assez frappant de remarquer que lorsque l'on critique les politiques de bilinguisme pour leur coût élevé, il n'est que sporadiquement expliqué en quoi ces coûts sont élevés, autrement que de dénoncer le fait que des milliards de dollars seraient ainsi dépensés en pure perte. En d'autres termes, c'est le principe même du financement de politiques de bilinguisme qui est dénoncé, et non la mauvaise gestion des sommes. Il n'est que rarement indiqué précisément ce qui coûte cher dans la mise en œuvre des politiques publiques de bilinguisme ou encore ce que l'on aimerait précisément éliminer comme dépense. Dans aucun des textes que nous avons lus n'est-il suggéré, par exemple, de cesser le financement des écoles d'immersion ou alors des écoles de langue anglaise au Québec ou de langue

8. Gilles Caron conteste devant les tribunaux, depuis 2003, la validité d'un billet de contravention reçu uniquement en langue anglaise. À son avis, son droit constitutionnel à un service bilingue a été brimé. Au moment d'écrire ces lignes, la cause est toujours devant les tribunaux. R c Caron, 2011 CSC 5, [2011] 1 RCS 78

française dans le reste du pays, l'ensemble de ces dépenses représentant pourtant la part du lion à la fois du *Plan d'action pour les langues officielles de 2003* en matière de bilinguisme et de la *Feuille de route pour la dualité linguistique de 2008*, les deux plus récents plans du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux langues officielles⁹. L'impression générale qui se dégage plutôt de la lecture des textes est qu'aux yeux de ceux qui jugent les politiques de bilinguisme superflues, le Canada à l'extérieur de la province de Québec est un pays anglais et qu'en ce sens l'utilisation de la langue française à l'extérieur de la province de Québec n'est tout simplement pas une réalité. À de rares occasions, pourtant, des exemples de gaspillage sont fournis, comme l'inutilité de traduire les documents gouvernementaux puisque que la majorité des Canadiens sont unilingues. John Clubine (2007) signale ainsi : « There have been literally millions of dollars wasted in bilingual printing of manuals in areas where over 90% of the residences speak and read only English or French. » Un autre exemple qui est souvent offert est celui du coût de la formation des fonctionnaires. Comme l'indique un éditorial du *Calgary Herald*, l'objectif d'avoir un environnement de travail bilingue comporte des coûts importants en matière de formation et d'aménagement :

When the noble notion of "a bilingual workplace" has to be achieved through expensive language-training courses, classification schemes, regulations and compliance monitoring, the noble objective falls apart. Billions of dollars and untold worker angst later, Canada's government still falls short of the heroic vision of official bilingualism's advocates. (*Calgary Herald*, 2006)

Mais il s'agit là de rares contre-exemples, puisqu'il n'est pas hasardeux d'affirmer que l'idée que le bilinguisme coûte cher inutilement semble pour la vaste majorité des opposants au bilinguisme aller de soi ou, plutôt, qu'il n'est pas jugé nécessaire de démontrer en quoi les politiques de bilinguisme sont inutiles ou ne correspondent pas à un besoin. Cela suppose évidemment que la personne qui écrit un texte pour dénoncer l'inutilité des politiques de bilinguisme – sans ressentir le besoin d'expliquer pourquoi il s'agit d'un gaspillage – a sans doute le sentiment que les lecteurs seront déjà en accord avec cette perspective, et qu'en ce sens il s'agit là d'une évidence généralement admise.

Il serait évidemment possible de multiplier les citations illustrant que les politiques de bilinguisme sont dénoncées pour leurs coûts élevés, mais la chose serait superflue étant entendu qu'il s'agit là d'un argument qui revient très souvent dans les textes qui dénoncent ces politiques. Une chose qu'il importe de souligner sans doute, c'est que lorsque l'on fait référence aux coûts élevés des politiques de bilinguisme, on emploie beaucoup plus souvent l'expression « milliards de dollars » que « millions de dollars », certains n'hésitant pas à

9. Les transferts en éducation aux provinces, y compris les programmes de moniteurs de langues, étaient chiffrés dans le plan d'action de 2003 à 381,5 millions sur un total de 751 millions de dollars de dépenses, alors que la *Feuille de route pour la dualité linguistique* prévoyait en 2008 un montant de 530 millions de dollars de transferts sur un investissement global de 1,1 milliard de dollars.

parler de « hundreds of billions of dollars » (Whitebone, 2006) qui auraient été dépensées jusqu'ici pour une politique jugée inutile.

Les questions d'équité et de méritocratie

La question de l'iniquité des politiques de bilinguisme se décline de plusieurs manières, mais elles touchent toutes, de près ou de loin, la question des embauches et des promotions, principalement dans la fonction publique fédérale (ou alors au Nouveau-Brunswick). Deux idées reviennent à répétition et représentent le corollaire l'une de l'autre, soit que l'exigence de bilinguisme à certains échelons dans la fonction publique empêche des personnes qualifiées d'obtenir un poste convoité et soit donc contraire à la méritocratie, mais aussi que les politiques de bilinguisme favorisent indûment les francophones du pays. Le fait de pouvoir communiquer dans les deux langues n'est pas présenté comme une qualité particulière à rechercher, mais plutôt comme un passe-droit pour des personnes qui, autrement, n'auraient pas pu être embauchées. Il est intéressant de noter que dans tous les cas que nous avons recensés, jamais il n'est suggéré qu'une personne anglophone bilingue pourrait être indûment avantagée par le fait de son bilinguisme. En ce sens, l'exigence de bilinguisme est discriminatoire non pas parce qu'elle avantagerait les personnes bilingues (nonobstant leur langue maternelle), mais parce qu'elle favorise les citoyens *francophones* du pays.

L'idée qu'il existe une discrimination systématique à l'embauche des anglophones au profit des francophones revient ainsi très souvent. La prise de parole se fait fréquemment sous la forme de témoignages d'individus se disant victimes de discrimination linguistique. C'est le cas de cet ancien étudiant de l'Université d'Ottawa, une institution bilingue, qui livre le témoignage suivant :

Linguistic discrimination is rampant, because it is sanctioned by governments. As a former student at the University of Ottawa, I saw firsthand how my francophone school friends found jobs with ease with the City of Ottawa and the federal government while unilingual anglophones, like myself, scrambled to find employment. (Crisanti, 2004)

Ce sont les divers paliers de gouvernement qui sanctionneraient ainsi une politique de discrimination contre les personnes unilingues, c'est-à-dire contre les anglophones du pays. Le bilinguisme serait un critère de sélection artificiel pour pourvoir un poste, alors que l'on devrait plutôt privilégier les compétences du candidat pour le travail à effectuer. On devine que dans la perspective de ceux qui dénoncent l'obligation de bilinguisme dans certains postes de la fonction publique fédérale, la capacité de s'exprimer dans les deux langues du pays n'est pas en soi une compétence qui devrait compter pour beaucoup dans l'équation. Mais ne complexifions pas outre mesure les choses. Cette perspective ne semble pas avoir effleuré l'esprit de ceux qui dénoncent le favoritisme dont bénéficieraient les francophones (ou les Québécois) dans la fonction publique fédérale au détriment d'unilingues anglophones plus compétents ou plus qualifiés pour le poste en question. En ce sens, « [t]he concept

that all Canadians are considered equal seems to come to a screeching halt at the Ottawa River: One need only examine the disproportionate percentage of Quebecois in the highest levels of our federal civil service [...] to understand our sense of outrage » (Ross, 2008). La plupart du temps, l'accusation n'est pas nominative, c'est-à-dire qu'on dénonce une pratique qui serait généralisée en faveur des francophones, mais dans de rares cas on nomme directement les individus jugés incompetents qui auraient bénéficié d'un traitement de faveur. Ce serait le cas du général Dallaire, par exemple, embauché à une époque où le désir d'ingénierie sociale du gouvernement libéral aurait été à ce point vif que même l'armée canadienne n'en aurait eu que pour le bilinguisme plutôt que pour la capacité militaire ou le leadership :

General Dallaire was a product of officer training in the '60s and '70s that was typified by the recruiting ads of the time, showing a group of officers carrying briefcases instead of, God forbid, weapons. Bilingualism was the one ability that trumped all others, such as leadership. The fact that Gen. Dallaire was perfectly bilingual may have been one of the reasons he was selected to lead the Rwandan mission: It certainly wasn't his experience on previous UN missions. (Shaver, 2005)

L'idée que l'exigence de bilinguisme soit déraisonnable puisqu'elle limite le nombre de bons candidats est revenue à plusieurs reprises dans les textes que nous avons étudiés, en particulier parce que la question du bilinguisme des juges à la Cour suprême du pays a été discutée à plusieurs reprises pendant ces cinq années. Pour Barry Kilpatrick (2009), « the courts play an important role in our life. Three of the nine Supreme Court judges must come from Quebec. To further require bilingualism there, when translation is available, will exclude qualified individuals. » Comme plusieurs autres critiques, Kilpatrick pense que la compétence dans les deux langues n'est pas nécessaire, puisque de toute façon les services de traduction permettent à une personne unilingue de comprendre l'autre langue officielle. La double question qu'il faut alors se poser, c'est pourquoi le Canada se prive des services de personnes unilingues compétentes, au profit de personnes bilingues qui ne le sont pas nécessairement. En réponse à un article favorable au bilinguisme du journaliste Andrew Cohen, Stephen Mahoney (2006) écrit en éditorial du *Ottawa Citizen* :

No one is denying Mr. [Andrew Cohen], Mr. [Graham Fraser] and others their democratic right to become officially bilingual (sic). However, have they done anything divine to justify the continuation of their approach to official bilingualism? Based on this ideal, most federal jobs today require bilingualism. This discriminates against the unilingual Canadian majority, costs millions and puts language ahead of skills directly needed for the job, possibly by forcing those who hire to choose a less qualified person in favour of a bilingual one.

Ceux qui jugent que le bilinguisme ne devrait pas être obligatoire pour l'embauche de candidats à certains postes de la fonction publique ne pensent pas toujours que le bilinguisme est une mauvaise chose, mais plutôt qu'il ne devrait pas y avoir d'obligation de parler les deux langues pour occuper ces postes. En un mot, c'est le caractère obligatoire qui ne passe

pas. Pour Kim Carlsson (2009), « the answer is to make bilingualism an asset rather than a mandatory criterion for most positions ». Dans cette perspective, le bilinguisme doit être compris comme une valeur ajoutée, non pas une compétence obligatoire associée au poste à occuper.

On peut se demander pourquoi les politiques de bilinguisme favorisent, selon plusieurs, les citoyens de langue maternelle française. Une idée que l'on rencontre à maintes reprises est qu'il est plus facile pour les francophones d'apprendre l'anglais que pour les anglophones d'apprendre le français. Cela tiendrait à divers facteurs, notamment la faible proportion de francophones dans certaines régions du pays (ce qui rend plus difficile l'apprentissage de la langue seconde en l'absence de locuteurs pour acquérir de la pratique), la plus grande possibilité pour les francophones de parler l'anglais (étant donné leur condition de minoritaires), mais aussi parce que le français n'a pas le pouvoir d'attraction qu'a la langue anglaise sur la scène internationale. Ainsi, selon Dan Usher (2006) :

French Canadians learn English because English is, in effect, the international language that must be mastered to conduct successful careers in most fields where substantial education is required. For the most part, English Canadians learn French to participate in the federal civil service or to be eligible for political office. The time required to master the other language may be worth the price for a far larger proportion of one group than of the other.

Étant donné qu'il y a d'énormes avantages à l'apprentissage de l'anglais, alors que les avantages à l'apprentissage du français seraient faibles, il ne faut pas s'étonner, suggère toujours le même auteur, que les francophones soient surreprésentés dans les postes bilingues.

On se souviendra qu'en mai 2007 Justin Trudeau avait affirmé, lors d'une visite au Nouveau-Brunswick, que la dualité linguistique en éducation est une mesure qui divise les Néo-Brunswickois et qu'à son avis il ne devrait y avoir qu'un seul système scolaire dans la province plutôt que deux (anglais et français). L'intervention de Trudeau a suscité cette réaction d'appui de Pat Titus (2007), qui dénonce la ségrégation linguistique qui profite aux francophones au détriment des unilingues de la province qui n'ont pas la capacité, ou le désir, d'apprendre l'autre langue :

I have always felt since the inception of official bilingualism that I would see a civil war in New Brunswick before I die, especially if we continue the way we have been with the segregation politicians have enforced with our education system. We as a society have allowed our young people to think they are better if they go to a French school. This has and will continue to cause bad feelings if something is not done to integrate our students under one roof. Not every anglophone or francophone has the aptitude or desire to learn to speak a second language. Should they be penalized by not having the same opportunities in the work force in this province?

Bref, les exigences en matière de bilinguisme favorisent un groupe ethnolinguistique au détriment de l'autre, et l'on n'hésite pas à parler de discrimination au profit de la minorité linguistique du pays. Ainsi, pour Mervin Hollingsworth (2007), il faut dénoncer la « discrimination being practised on the English-speaking minority in Quebec and federal civil servants in Ottawa ». Il s'agit d'une idée affirmée à répétition sous la plume de ceux qui critiquent les politiques qui désignent des postes comme devant être occupés par des personnes capables de comprendre les deux langues officielles du pays. La politique de bilinguisme officiel n'aurait pas de véritable raison d'être en ce sens qu'elle ne répondrait pas à un besoin, elle serait plutôt, selon plusieurs, une manière subreptice pour le gouvernement fédéral de maintenir un programme d'« affirmation positive » au profit des francophones du pays : « Official bilingualism is an affirmative action program for Francophones in the federal civil service to the extent that most Canadians are denied positions in government » (*Winnipeg Free Press*, 2008). Après l'argument financier, l'idée que le bilinguisme soit une forme de discrimination contre les anglophones est celle qui revient le plus souvent dans les textes qui dénoncent cette politique.

Les arguments de nature idéologique ou philosophique

Nous rassemblons ici, sous l'appellation d'« arguments de nature idéologique ou philosophique », les arguments qui renvoient à une conception libérale (plusieurs diraient aujourd'hui *néo-libérale*) du politique. Pour ceux qui critiquent le bilinguisme à partir de cette perspective, les politiques de bilinguisme sont illégitimes parce que l'État outrepassa sa fonction, qui doit se limiter à protéger la vie, la liberté et la propriété des individus. Au-delà de cette fonction, l'État n'a pas à intervenir dans la société, par exemple pour assurer la vitalité d'un groupe ethnolinguistique, pour encourager les arts et la culture ou pour toute autre visée qui dépasserait les trois objectifs ici mentionnés. L'institution capable de gérer les questions linguistiques, comme l'ensemble des rapports entre les êtres humains d'ailleurs, est bien entendu le marché. Dans la perspective de ceux qui défendent cette conception du politique, la principale vertu du marché est sa neutralité, en ce sens qu'il s'agit d'une institution qui tire sa légitimité de la volonté des individus exprimée, nous dit-on, en toute liberté. Les politiques de bilinguisme imposent au marché des contraintes qui ne seraient pas naturelles, ce qui nuirait entre autres choses aux performances économiques du Canada et qui expliquerait pourquoi il en coûte si cher au gouvernement pour maintenir cette politique qui ne correspondrait pas véritablement à la volonté des Canadiens. Le marché, lui, a tranché puisqu'il a fait de l'anglais la langue du commerce à l'international. Il faudrait donc en prendre acte.

Il est plutôt rare de tomber sur un texte dans les journaux où l'auteur se revendique explicitement d'une idéologie libérale (ou néo-libérale). La plupart du temps, les auteurs explicitent tout simplement leurs arguments, laissant transparaître leur perspective idéologique.

Parfois pourtant les auteurs sont explicites, comme Tim Underworld (2005), qui écrit : « As an ultra-liberal enthusiast, who consistently votes Conservative federally, I know the predicament. The Liberal Party, which so joyously implements coercive policies such as bilingualism, is anything but liberal in nature. » Les arguments qui renvoient à une philosophie de la non-intervention étatique sont difficiles à isoler d'autres types d'arguments par lesquels on condamne les coûts élevés, le gaspillage ou la discrimination. Mais on en reconnaît les signes dans la critique de l'interventionnisme étatique qui s'exercerait, affirme-t-on, contre la volonté de la population. Pour l'éditorialiste du *Ottawa Citizen* (2008), par exemple, qui critique la décision du maire de Russell d'imposer l'affichage bilingue, « [t]he government that governs best is one that passes laws only when absolutely necessary and those laws should infringe on only a bare minimum of personal freedoms. The Russell Township bylaw does not pass those tests. » On constate ici un conflit, plutôt classique, entre les droits individuels et les droits collectifs. Il ne serait pas légitime de porter atteinte à un droit individuel (celui d'afficher dans la langue de son choix) au profit du droit de la collectivité francophone à vivre dans un paysage urbain francophone ou bilingue.

Cela dit, le même type d'argument néo-libéral peut être invoqué dans le sens directement opposé, pour défendre le droit des majorités en critiquant l'interventionnisme étatique. Pour plusieurs, les politiques de bilinguisme seraient non démocratiques parce que la majorité de la population canadienne n'en voudrait pas, comme elle ne voudrait pas non plus d'autres politiques impopulaires imposées par des politiciens malavisés ou corrompus : « The Canadian people did not ask for the federal gun registry, misuse of the public purse through the sponsorship scandal or official bilingualism, which together have soaked up billions of tax dollars » (Clark, 2004). Les interventions du commissaire aux langues officielles font partie des cibles les plus courantes de ceux qui signent des commentaires dans les journaux contre le bilinguisme. Le commissaire est vu comme étant en surplomb par rapport à la réalité linguistique de la société canadienne ou celle du marché. Par exemple, la lettre suivante dénonce l'intervention de Dyane Adam en avril 2005 au sujet de la Commission canadienne du tourisme (CTC)

The orders have been issued by Official Languages Commissioner Dyane Adam who has audited the CTC and found it has woefully failed to live up to the requirement of our bilingualism law. She has decreed that it must promote Canada's bilingual nature abroad – where it has 15 bureaus – even if private companies and potential foreign customers don't like it.
(*Times Colonist*, 2005)

En suggérant qu'il est du devoir de la Commission canadienne du tourisme d'assurer l'utilisation des deux langues officielles dans ses bureaux, la commissaire Adam ne répondrait pas aux demandes des clients potentiels et a fortiori à la logique du marché. Aucune exigence linguistique ne devrait être faite, en particulier dans le secteur privé selon ce dernier commentateur. Exiger par exemple que les bagagistes d'Air Canada puissent s'exprimer dans

les deux langues est une intervention incompréhensible : « it boggles the mind to insist an airline must ensure its baggage handling, technical services and cargo moving operations meet the full government litmus test of official bilingualism » (Martin, 2004). En somme, ces individus laissent entendre que l'intervention gouvernementale en matière de bilinguisme est contraire au principe, bien connu, de l'offre et de la demande, et du libre marché, ce qui expliquerait le gaspillage et les diverses frustrations qui en découlent. Le contraire, c'est le « communisme », au profit d'une minorité, comme c'est le cas dans le nord de l'Ontario selon ce citoyen inquiet pour les jeunes anglophones de sa région :

I am so tired of the government wasting our tax dollars on a matter that only benefits a handful of Canadians. Northern Ontario is almost a communist society where if our children don't learn French they will not get jobs. They have been forced to move down south or to the States in order to find employment. (A. Roy, 2005)

L'interventionnisme étatique, encore une fois, est à proscrire pour ses effets indésirables.

La non-pertinence de la langue française

Un argument que l'on rencontre moins fréquemment est celui de la non-pertinence de la langue française. Il y a bien entendu l'idée générale qu'à l'extérieur du Québec il n'y ait pas de francophones, ou alors très peu, et que les politiques de bilinguisme, comme la traduction ou l'offre de services en français, ne servent donc à rien. Pour Curtis J. Makar (2008), la solution est simple. Il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle au Canada. Son raisonnement est le suivant :

I see no net benefit of bilingualism to Canadians. All it has served to do is to divide our country, create exclusive groups of people, and cost taxpayers billions of dollars for duplicate services that, for the most part, are unused west of Quebec. Quebec may be predominantly francophone, but the rest of Canada is not and we have to come to terms with this.

Il y a plusieurs idées dans ce passage sur lesquelles nous reviendrons, notamment l'idée que cette politique ait servi à désunir le pays, mais retenons pour l'instant que dans la perspective de ce citoyen, il n'y a pas de réalité francophone au Canada à l'extérieur du Québec ou, du moins, les politiques de bilinguisme entretiennent artificiellement une « présence française » à l'extérieur du Québec qui n'existerait pas sans elle. Ne serait-il pas plus simple pour les francophones de tout simplement passer à l'anglais? C'est l'idée que défend Mary Anne Hamilton (2005) :

I come from New Brunswick, Canada's only "officially bilingual" province. The percentage of the provincial population there that speaks only French is less than 10 per cent. Good reasoning would dictate: Why not pick up the tab to teach English to this small segment of the population instead of imposing official bilingualism on the entire province? I'm sure taxpayers wouldn't argue with this, since so many tax dollars are squandered on maintaining bilingualism.

Il y a une idée dans cette citation sur laquelle il importe de réfléchir. La langue est, pour cette citoyenne, un simple moyen de communication. Il suffit d'outiller les citoyens qui en sont dépourvus des moyens de communiquer. En ce sens, il est beaucoup plus logique d'apprendre la langue anglaise à la minorité, que d'enseigner la langue française à la majorité. Pour communiquer, une seule langue suffit. Comme les francophones unilingues sont très peu nombreux, dans la perspective de l'auteur, la logique mathématique la plus élémentaire dicte la marche à suivre : enseigner l'anglais aux francophones unilingues nécessiterait moins de ressources. Cette idée tombe sous le sens, explique-t-elle, et les contribuables « ne s'opposeraient pas à cette idée » puisqu'un contribuable n'a pas intérêt au gaspillage des sommes données à l'État.

On avance aussi l'argument que d'autres langues que le français sont maintenant plus utiles, puisque la population canadienne ne ressemble en rien à ce qu'elle était au moment de la fondation du Canada. Comme le Canada est un pays d'immigration, toutes les langues du monde y sont parlées. Pourquoi devrait-on favoriser la langue française comme langue seconde, plutôt que des langues bien plus pertinentes étant donné les diverses compositions démo-linguistiques régionales? Pour Bob Orrick (2008), le français n'est pertinent que dans l'est du pays, mais :

[...] in the part of Canada where I reside, French is of little importance. Here in British Columbia, Cantonese or Mandarin or Tagalog are more often the language that my fellow Canadians speak. Perhaps those in the cocoon of eastern Canada ought to get out and about more and learn what actually goes on in western Canada, especially in B.C.

Une idée que partage Elizabeth Murray (2005) :

Thousands of miles from Ottawa and the East Coast, we here in B.C. would be wise to enrol our children in Mandarin, Cantonese or Japanese. Why? Because we know that China and Japan will be taking the place of the U.S. as the leading powers in the world, or at least a good counter-balance to the U.S.

Quelle est la conclusion à tirer de cette diversité linguistique? Pour plusieurs critiques du bilinguisme, il faut ne retenir qu'une seule langue officielle, du moins à l'extérieur de la province de Québec, par souci d'efficacité ou, sinon, par souci d'équité. Mais pour d'autres critiques de la politique de bilinguisme, clairement moins nombreux par ailleurs, il ne faut pas réduire l'offre de services à une seule langue, mais plutôt modifier la *Loi sur les langues officielles*¹⁰ de manière à dépasser le bilinguisme anglais-français au profit du multilinguisme. Dans un éditorial dans lequel il affirme que la langue française fait partie du passé et non de l'avenir de l'Alberta, Mark Mike (2008) remet en question non pas le bilinguisme en tant que tel, mais la politique de bilinguisme *anglais-français* telle qu'elle existe à l'heure actuelle:

10. *Loi sur les langues officielles*, LRC (1970).

As it stands, the ability to speak French in the federal civil service still leads to preferred hiring and promotions. That policy, where English-French bilingualism scores career points should be replaced by one where bilingualism of any sort (one official language plus any other) counts to an equal degree.

Une autre idée que l'on rencontre parfois dans les critiques des politiques de bilinguisme est que la langue française serait maintenant inutile internationalement, dépassée par la langue anglaise comme moyen de communication. Le choix du français comme langue seconde ne serait pas adéquat, il faudrait privilégier d'autres langues, comme l'espagnol ou le mandarin.

Les critiques de l'unilinguisme au Québec

La description des critiques des politiques de bilinguisme ne serait pas complète sans faire référence à la place qu'occupe la désapprobation générale des politiques linguistiques québécoises. Pour les détracteurs des politiques de bilinguisme, il est injuste que le Québec soit une province unilingue française alors que l'on impose le bilinguisme dans le reste du pays. Le Québec est présenté comme une province particulièrement intolérante envers la langue anglaise et la minorité linguistique anglo-canadienne en son sein. Parmi les textes critiques des politiques de bilinguisme que nous avons étudiés, le mot « Québec » est présent dans près de la moitié des cas. Cela en fait une préoccupation majeure de ceux qui sont contre les politiques de bilinguisme. Pour le citoyen suivant, il est inadmissible que le Québec puisse ne reconnaître qu'une langue officielle, alors que le reste du Canada est obligé de fonctionner dans les deux langues du pays :

Quebec is favoured with a different set of rules than Western Canada. The fact that westerners are forced to live and do business by the rules of official bilingualism, while Quebec has one official language – French – is the most obvious [...]. (Kellington, 2008b)

D'un côté le gouvernement du Canada fait la promotion du bilinguisme, mais de l'autre il ferme les yeux sur les assauts dont sont victimes les Anglo-Québécois. Ainsi « our governments waste time and money on forced bilingualism only outside Quebec [...] while in Quebec they all but ban the English language » (Sivestro, 2008).

Il faut préciser que lorsque l'on critique l'unilinguisme de la province de Québec, l'on attribue la responsabilité de cet état de fait essentiellement à ceux que l'on nomme invariablement les « séparatistes ». Si les politiques de bilinguisme au Canada sont à rejeter, ce n'est pas nécessairement parce qu'elles n'étaient pas bonnes au moment de leur adoption, mais plutôt parce que le Québec n'a pas joué le jeu et a obtenu pour lui-même tous les avantages de l'unilinguisme en faisant porter aux autres provinces les désavantages du bilinguisme. Comme le dit John M. Ward (2005), « official bilingualism I am all for it, when Quebec becomes bilingual, too ». Bref, le bilinguisme comme politique d'accommodement des

francophones du pays avait un sens, mais l'intransigeance du Québec ou des nationalistes québécois rend caduc ce programme qui doit maintenant disparaître :

“official bilingualism” has been rendered inoperable by Quebec nationalists and that province’s retrogressive, rights-denying Bill 101, which proclaims French to be Quebec’s only official language. It is time to send Mr. Fraser [le commissaire aux langues officielles] packing – his huge budget is a waste of taxpayer’s money, and his program should be considered a failure, certainly if the status of anglophones and other minorities in Quebec constitutes any measure. (Nutik, 2008)

L’on dénonce très souvent le fanatisme soit des indépendantistes, soit du gouvernement québécois, qui seraient obsédés par l’imposition arbitraire de la langue française sur l’ensemble du territoire provincial. Les interventions du gouvernement québécois pour promouvoir la langue française ne seraient pas nécessaires, certains affirmant qu’elle se porte bien au Québec ou alors qu’il y a une harmonie entre les gens vivant au Québec. Le gouvernement de la province bouleverserait constamment une sorte d’équilibre linguistique, comme en fait foi l’éditorial suivant qui, dans ce cas précis, ne critique pas le bilinguisme, mais dénonce plutôt le fait que le gouvernement du Québec ne le respecte pas et qu’en ce sens le reste du pays devrait se poser des questions :

In Richmond, no less than anywhere else in Quebec, *Grand Frere* is watching you. This peaceful town in the Eastern Townships, settled by United Empire Loyalists 200 years ago and refuelled through the middle of the 20th century by immigrants from the British Isles and the Continent, has developed an enviable practical bilingualism that apparently pleases everyone and excludes no one. But such social harmony does not satisfy the Office quebecois de la langue française, which has ordered town hall employees to issue tax assessments and public notices in French only and converse exclusively in French (rather than in French and English) when the subject is official business. (*Toronto Star*, 2005)

Il s’agit, là encore, d’une idée récurrente. L’harmonie ou la paix linguistique aurait été rompue par le fanatisme d’une minorité. L’expression préférée de ceux qui dénoncent l’unilinguisme québécois est « *language police* » ou « police de la langue », en faisant référence à l’Office de la langue française, que l’on assimile parfois à une police politique qui aurait comme mandat d’imposer l’unilinguisme français ou carrément d’opprimer la minorité anglophone de la province. Pourquoi les Canadiens devraient-ils accepter de payer pour des politiques de bilinguisme « while Quebec employs its language police to retard bilingualism in its own province? » se demande Janet Gasparini (2005). Il est inutile de poursuivre plus avant les politiques de bilinguisme, nous dit Ben Moore (2005), car « until Quebecers of all ethnicities, including English, are permitted to advertise their businesses in whatever language they choose, then all other language discussions are irrelevant ». On pourrait ainsi citer des dizaines et des dizaines d’extraits de lettres critiquant les politiques publiques en matière de bilinguisme qui dénoncent également l’unilinguisme linguistique tel qu’on le croit pratiqué

au Québec. D'une certaine façon, la question que se posent toutes ces personnes est la suivante : pourquoi le Canada (anglais) se montre-t-il si tolérant envers des intolérants (les Québécois)?

Lorsque les critiques du Québec sont associées aux critiques du bilinguisme, il n'est pas rare qu'y soient rattachés une série de reproches faits au Québec. Le Québec est souvent présenté comme une province qui vit aux dépens du reste du Canada et qui est la seule à profiter des investissements faits par le gouvernement fédéral dans les divers programmes linguistiques. Dans un éditorial du *Ottawa Citizen* où il traite du souverainisme québécois, Matthew Moore (2005) reflète cette perspective : « If Quebecers are serious about separation, they should go and take asymmetrical federalism, official bilingualism, scandals like Sponsorgate, and their leeching of billions of dollars in transfer payments with them ». La province de Québec serait insatiable dans ses demandes, ou à tout le moins irrationnelle. Pour certains, il ne sera jamais possible de satisfaire les demandes provenant des politiciens québécois et, en ce sens, cette province devrait être mise au pas. On dénote, dans l'ensemble de ces commentaires, une certaine « fatigue » devant les demandes jugées déraisonnables du Québec, une fatigue que l'éditorialiste du *Star-Phoenix* s'explique ainsi : « The growing Quebec-weariness around these parts has nothing to do with individual Quebecers, per se. It's just that the continual political circus of self-pity and grievance has to end sometime » (Gormley, 2006).

Les politiques de bilinguisme comme danger pour l'unité du pays

Un dernier argument, que l'on retrouve moins fréquemment, mais suffisamment pour qu'il soit nécessaire de le mentionner, est l'idée que les politiques de bilinguisme aient jusqu'ici servi à entretenir artificiellement la division entre les citoyens canadiens ou encore aient été des vecteurs de conflits plutôt que d'harmonie¹¹. L'éditorialiste Hugh Segal (2006), se disant pourtant partisan du bilinguisme, est par ailleurs critique de la mise en œuvre des politiques de bilinguisme, qui auraient selon lui divisé les Canadiens. Il écrit en effet que « [e]ven good and constructive ideas such as official bilingualism were being imposed in a way that was counter-productive and divisive ». Même son de cloche chez le citoyen suivant, du Nouveau-Brunswick, qui critique la politique de bilinguisme non pas dans ses intentions, mais bien dans ses résultats :

The Official Languages Act was not intended to set one culture over another, or to discriminate against unilingual job applicants – yet that has been the result of bilingualism in practice. Instead of making New Brunswick a place of opportunity for all people, flawed political execution has fostered the creation of linguistic fiefdoms. (*Telegraph-Journal*, 2009)

11. Voir par exemple : Roger Derenzis, « Fraser's arguments will divide Canadians », *The Ottawa Citizen*, 22 octobre 2006.

La politique de bilinguisme du Nouveau-Brunswick, pour ce citoyen, a créé des chasses gardées, des « fiefs » que protègent maintenant ceux qui ont un intérêt à voir perdurer la division (l'auteur fait ici référence aux régies régionales de la santé). En clair, les francophones ont intérêt à ce que perdurent ces fiefs linguistiques, contre l'intérêt de l'ensemble des Néo-Brunswickois.

D'autres sont moins généreux pour les idéateurs des politiques de bilinguisme et pensent qu'elles avaient, dès les origines, été pensées de manière à diviser les citoyens du pays. On retrouve cette idée défendue par le citoyen suivant, convaincu que Pierre E. Trudeau, par sa politique de bilinguisme officiel, aura poursuivi ce qui se révélera être une politique de « désunion » dont le Canada anglais fait maintenant les frais :

The government of the time ignored its own law, because of social engineering ideology, and proceeded to follow what we all recognize today as a policy of disunity. Quebec will never be bilingual. The rest of Canada is being deceived into accommodating and paying for something that will never be possible. (Pohl, 2006)

En somme, le bilinguisme officiel n'a rien fait pour rapprocher les solitudes, au contraire.

Conclusion de la première partie

Nous avons vu dans ce qui précède les arguments de ceux qui s'opposent au bilinguisme. Il est bon de rappeler que nous avons présenté les arguments en tâchant d'être fidèle à la compréhension des enjeux de leurs auteurs, et sans chercher à corriger ce qui pourrait nous apparaître comme des erreurs factuelles ou autres. Soulignons cependant certaines idées qui sont absentes de la critique des politiques de bilinguisme, car leur absence est significative. Par exemple, nous n'avons pas rencontré dans l'ensemble des textes que nous avons lus une seule référence au phénomène de l'assimilation linguistique des francophones du Canada vivant en situation minoritaire ou aux difficultés particulières liées au fait de parler le français dans un contexte de minorisation linguistique. Il n'est pas fait mention de la dissymétrie numérique entre anglophones et francophones en Amérique du Nord¹², c'est-à-dire au poids numérique prépondérant des premiers par rapport aux deuxièmes, qui rendrait la survie de la langue française plus ardue, sinon que pour suggérer qu'il serait plus efficace que tout le monde passe à l'anglais. Il n'est pas non plus fait référence dans ces critiques au fait que l'offre de services en français au Canada est protégée juridiquement à la fois par la *Charte des droits et libertés*, par la jurisprudence canadienne et par la *Loi sur les langues officielles*. La notion des services dans la langue de son choix comprise comme un droit semble

12. Une seule exception notable est ce commentaire de Mahmood Elahi, publié dans le *National Post* le 18 avril 2005 et intitulé « Why Quebec needs to protect French ». Monsieur Elahi adopte une position « critique » du bilinguisme au Québec, car à son avis le bilinguisme des groupes minoritaires mène à l'assimilation, comme ce fut le cas en Irlande. Il favorise donc l'asymétrie linguistique, c'est-à-dire la loi 101 au Québec et le bilinguisme à l'échelon fédéral. Selon nos recherches, c'est le seul texte publié en cinq ans dans les journaux anglophones qui adopte cette perspective.

ainsi être largement absente, ce qui contraste évidemment avec les arguments présentés de l'autre côté du débat, comme on le verra maintenant. Il importe de le souligner non pas pour « corriger » la perspective de ceux qui s'opposent au bilinguisme, mais plutôt pour faire apparaître le fossé qui sépare les deux perspectives dans ce débat. En d'autres termes, l'on ne sent pas, dans l'ensemble des textes qui critiquent le bilinguisme comme politique publique, une préoccupation particulière pour le sort de la langue française en Amérique, sans doute parce que l'on juge qu'elle n'est pas menacée, ou alors – mais ce n'est pas une affirmation qu'il nous sera possible d'étayer – parce que, comme le Canada est un pays d'immigration et que beaucoup de Canadiens anglophones ont des ancêtres qui ne parlaient pas anglais, peut-être juge-t-on les transferts linguistiques au profit de la langue de la majorité comme un phénomène normal, souhaitable ou, en tout cas, très certainement comme un phénomène non dramatique.

L'appui aux politiques de bilinguisme

Comme pour ceux qui critiquent les politiques de bilinguisme, ceux qui se retrouvent de l'autre côté de ce débat emploient une diversité d'arguments, et plusieurs à la fois qui se recoupent souvent. Il est donc rare que l'on retrouve dans un texte un seul argument pour défendre les politiques de bilinguisme.

Un certain nombre de choses doivent être précisées avant d'analyser les divers arguments invoqués de ce côté du débat. Sans pouvoir le chiffrer précisément, il faut noter qu'un nombre important de textes de ceux qui se portent à la défense du bilinguisme, et de manière nettement marquée en ce qui a trait aux textes publiés dans la section des commentaires, sont écrits *en réaction* à d'autres textes publiés préalablement et critiques des politiques de bilinguisme. Cela donne fréquemment l'impression que les défenseurs du bilinguisme sont en situation défensive par rapport à leurs « adversaires ». Il faut aussi noter que le commissaire aux langues officielles lui-même intervient à quelques reprises pour défendre les politiques de bilinguisme (un total de huit articles différents pendant la période étudiée – des textes qui ont chaque fois été repris dans plusieurs journaux), et qu'un certain nombre de textes défendant le bilinguisme sont signés par des personnes qui se déclarent francophones ou qui ont un nom à consonance française et qui se targuent de leur bilinguisme. Cela dit, il n'y a pas de différence significative dans les arguments invoqués entre ces dernières personnes et celles dont il n'est pas possible de deviner l'origine ethnico-linguistique et qui appuient aussi les politiques de bilinguisme.

On peut regrouper les arguments invoqués de la manière suivante. Dans un premier temps, on retrouve un groupe de trois arguments qui font du bilinguisme un attribut définitionnel du Canada, à savoir que cette politique est un vecteur d'harmonie entre les groupes linguistiques (et donc un gage de l'unité du Canada), que le bilinguisme est une valeur ou

un idéal canadiens et, enfin, qu'il s'agit d'un exploit politique digne d'admiration. Dans un second temps, on retrouve les arguments qui renvoient aux questions identitaires, c'est-à-dire que le pluralisme linguistique est une valeur en soi, puis que cette politique est nécessaire pour assurer la survie des groupes linguistiques minoritaires. S'ajoutent trois autres arguments qui complètent la liste, d'abord que le bilinguisme individuel est un avantage pour l'individu qui maîtrise les deux langues (avantage à la fois financier et psychologique), que le bilinguisme comme politique publique a une valeur ajoutée économique et, enfin, ce que l'on nommera la dénonciation de la « bigoterie », puisque c'est souvent ainsi que les défenseurs des politiques de bilinguisme s'expliquent les critiques que formulent ceux qui ne partagent pas leur propre perspective sur celles-ci.

Le bilinguisme comme vecteur d'harmonie et d'unité

Une des idées les plus souvent invoquées par les défenseurs du bilinguisme (comme politique et comme capacité linguistique individuelle) est le rôle qu'il joue pour rapprocher les deux solitudes. Les individus bilingues seraient ainsi les ponts entre les deux communautés linguistiques du pays. Selon l'éditorial suivant du *Toronto Star* (2008) qui traite de l'importance d'avoir des juges bilingues à la Cour suprême du pays, « knowing both languages is more than a legal competence. It is the best way to connect with the two distinct cultures. » Les individus qui parlent les deux langues auraient de la sorte accès aux deux principaux groupes culturels du Canada et seraient donc des agents d'atténuation de conflits potentiels. Deux arguments contradictoires sont invoqués en lien avec cette première idée. Pour certains, la double capacité linguistique permettrait d'accepter les différences, comme l'explique le citoyen montréalais suivant, qui dénonce les politiques d'unilinguisme au Québec en préconisant des établissements secondaires bilingues :

The result will be fluently bilingual high school graduates who've been fully exposed to both sides of Canada's linguistic divide. Such exposure would breed tolerance and acceptance of our differences. Unfortunately, this probably wouldn't sit too well within some circles of the Quebec government. (Koorengevel, 2007)

La double capacité linguistique permet ici de reconnaître les autres comme étant différents, mais en connaissant cette différence, de la tolérer en ne la jugeant plus menaçante. Dorothy Zalcman Howard (2006) fait écho à cette idée : « bilingualism is an important step in promoting communication and understanding by opening our minds to other cultures and ways of thinking ». Dans un éditorial du *Globe and Mail*, Peggy Lampotang (2005) explique que sa connaissance des deux langues officielles du pays lui fait prendre avec un grain de sel ce qu'elle nomme les « bizarreries » des deux groupes linguistiques, la rendant plus prompte à tolérer les excès :

Fluency in English and French brings familiarity to the quirkiness of their inherent differences and makes it easier for me to tolerate and accept both. My experience with these two

languages makes me see the depth of Pierre Trudeau's vision for this country when he implemented official bilingualism.

À contrario, l'absence de capacité linguistique dans l'autre langue serait un vecteur de repli sur soi et de fermeture d'esprit qui empêche d'accepter la diversité culturelle.

Mais le même argument peut être utilisé dans un sens différent. Le fait de connaître les deux langues du pays est un vecteur de cohésion parce que cela permet de surmonter ce qui ne serait qu'*en apparence* des différences entre les groupes ethno linguistiques. Ces différences apparentes nous empêchent de voir que tous les Canadiens partagent une même identité :

Canada became the country it is by developing institutions that negotiate our internal differences in order to promote *a distinct Canadian identity*. Bilingualism, multiculturalism, the Charter of Rights and even federalism, are examples of citizens trying to forge a Canadian whole from a diverse and complex society. (Nimijean, 2005)

Dans un texte où elle défend à la fois les politiques de bilinguisme et le bilinguisme individuel, Sarah Cipkar (2008) fait écho à cette idée :

If we were able to communicate more effectively, it would make us more patient, lessen global aggression, mobilize cultures to appreciate each other on a deeper level and provide a safer environment. Through the understanding of another language, we connect with one another and create a world of compromise, peace and understanding.

La double capacité linguistique d'un individu lui permettrait d'être en quelque sorte moins sensible aux différences puisque, au fond, les anglophones et les francophones se ressemblent davantage qu'ils ne le soupçonnent. Il y aurait une « identité canadienne » qui transcende l'appartenance à un groupe linguistique, et les individus bilingues seraient les mieux disposés à percevoir cette réalité.

Il n'y a pas que les individus eux-mêmes qui agissent comme un pont entre les cultures. La *Loi sur les langues officielles* est souvent représentée comme la mesure clef qui permet d'expliquer pourquoi le pays est toujours uni. Graham Fraser (2007), commissaire aux langues officielles, explique que la politique de bilinguisme au gouvernement fédéral, qui assure l'offre de services dans les deux langues du pays, est garante de l'unité nationale. Cette politique est essentielle *surtout* pour les Canadiens capables de communiquer dans une seule des deux langues du pays :

Let me stress that the act does not mean, or intend, all Canadians must be, or even should be, bilingual. It exists so anglophones and francophones (four million of whom speak no English and one million of whom live outside Quebec) can receive services in their own language from the federal government.

Fraser poursuit en expliquant qu'en l'absence de cette loi, les services en français (ou en anglais au Québec) ne seraient pas garantis, ce qui susciterait un ressentiment compréhensible

de la part des unilingues. Comme les unilingues (anglais ou français) sont fortement majoritaires au pays, leur ressentiment devant l'absence de services dans leur langue pourrait s'avérer délétère pour l'unité du pays. En d'autres termes, cette politique de bilinguisme est un vecteur d'unité encore bien davantage pour les unilingues que pour les personnes bilingues, ces dernières n'étant pas démunies dans une situation où ils doivent s'exprimer dans leur langue seconde. Quoi qu'il en soit, c'est une conviction largement partagée chez les défenseurs des politiques de bilinguisme, une sorte de leitmotiv, que le « bilingualism is essential for the unity of this nation » (Istead, 2008).

On pourrait encore une fois multiplier les exemples de textes signés de la main d'individus convaincus que le bilinguisme personnel ou le bilinguisme comme politique publique sont un gage d'unité. Il faut signaler que cette conviction s'exprime fréquemment dans la province du Nouveau-Brunswick, la seule province canadienne officiellement bilingue. Il est intéressant de noter que les défenseurs du bilinguisme au Nouveau-Brunswick comparent très souvent la situation de leur province à celle du Québec. Pour eux, le Québec est un exemple malsain d'intransigeance linguistique, alors que le Nouveau-Brunswick aurait choisi la voie de la paix linguistique entre les deux principaux groupes de la province, comme l'illustre la citation suivante (qui dénonce par ailleurs les écarts entre le principe du bilinguisme dans la province et sa pratique) :

Bilingualism is not an abstract principle. It's the core value New Brunswick's governance was founded on, and all that has saved this province from the corrosive battling over language that wracks Quebec. How is it that many New Brunswickers are still denied services in their own language, including such essential documents as medical records and court rulings? (*Telegraph-Journal*, 2008)

Comme nous le verrons maintenant, cette idée que le bilinguisme au Canada assure l'harmonie entre les peuples s'accompagne aussi à de nombreuses reprises de l'idée qu'il s'agit là de quelque chose qui *distingue* le Canada, une sorte d'idéal canadien.

Le bilinguisme comme valeur ou idéal canadiens

Chez les défenseurs du bilinguisme, plusieurs expressions qui reviennent à maintes reprises renvoient à l'idée que le bilinguisme représente en quelque sorte un objectif louable à atteindre, une sorte d'idéal moral qu'incarne (ou que devrait incarner) le Canada. Plusieurs expressions rendent compte de cette idée, qu'il s'agisse des mots *canadian ideal*, *core belief* ou encore *canadian value*. Bien que ce soit fréquemment le cas, ce n'est pas forcément le bilinguisme en soi qui est présenté comme un idéal canadien, mais plutôt l'harmonie entre des peuples différents qui est vue comme une réussite dont pourrait s'inspirer le reste du monde. Mais le bilinguisme (individuel ou le plus souvent comme politique publique) est, avec le multiculturalisme, la pierre angulaire de cet idéal en ce sens que sans ces politiques il n'y aurait pas cette harmonie.

Avant d'en donner des exemples, il faut préciser la nature très particulière de la trame narrative qui est portée par cette compréhension du pays. Une idée est souvent invoquée par les défenseurs du bilinguisme, celle d'un Canada qui est un exemple de cohabitation entre des peuples historiquement ennemis ayant su mettre de côté leurs différends au profit de la création d'une nouvelle entité politique ouverte aux différences. Pour le sénateur conservateur Hugh Segal (2006b), le Canada se définit comme un pays qui a réussi, grâce à diverses mesures – dont les plus importantes portent sur le bilinguisme –, à réconcilier des peuples jadis en conflit. En ce sens, l'histoire du Canada est un pied de nez à lord Durham, qui prônait, on le sait, l'assimilation des francophones du Canada.

The list of dynamic affirmations of how wrong Lord Durham was is endless and ongoing – and that speaks well of Canada, and Quebec. The National Capital Region, the advent of immersion education, constitutional safeguards for minority language rights throughout Canada, and New Brunswick's official bilingualism are all part of a fabric of mutual recognition and celebration that speaks to the dynamic of a mature multinational and bilingual Canada.

Le plus grand défenseur de l'idée que le bilinguisme est un idéal définitionnel du Canada est très certainement Andrew Cohen, l'éditorialiste du *Ottawa Citizen*. Dans les cinq années que nous avons étudiées, Cohen signe pas moins de 14 articles ou éditoriaux différents, largement reproduits dans les autres journaux de la chaîne médiatique, et pertinents pour notre étude. La thèse que défend Cohen est que le bilinguisme dépasse largement l'offre de services dans une langue ou dans une autre. Le bilinguisme est au cœur même de l'identité canadienne, une identité qui se définit par le dialogue entre les cultures. Pour Cohen (2006), « [a]n idea – an idea of Canada – bilingualism is a success. It is a reflection of the moderation and the accommodation at the heart of our national character, and bilingualism has successfully colonized our consciousness. » Cohen admet que la mise en œuvre des politiques de bilinguisme est parfois boiteuse, mais les Canadiens devraient se rendre compte qu'il s'agit là de brouilles par rapport à l'ampleur de ce que représente le bilinguisme comme valeur définitionnelle du Canada. Pour reprendre un vieux cliché, les petits problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la politique – mais sur lesquels se concentrent trop souvent les médias du pays – représentent pour Cohen l'arbre qui empêche de voir la forêt.

Puisque pour eux le bilinguisme est au cœur de ce qui définit le Canada, plusieurs partisans du bilinguisme (qui écrivent dans les journaux en réaction à des articles critiques des politiques de bilinguisme) font montre d'une certaine incompréhension face à ceux que l'on soupçonne de ne pas partager cette vision du pays. Rudyard Griffiths (2008) exprime directement cette idée, lorsqu'il affirme regretter le peu d'effort que fait le gouvernement fédéral nouvellement élu (les conservateurs) dans la promotion du bilinguisme :

What is especially frustrating for all of us who believe that Canada is, at its core, a civic compact – the ennobling work of two founding peoples who created the institutions and

values upon which the country's strength and prosperity rests – is that the entity most responsible for prying French and English Canada apart in recent years is the federal government.

On aura noté dans cet extrait que la notion « d'entente » ou de « contrat » renvoie à l'idée selon laquelle le désir d'harmonie entre les peuples serait au cœur de ce qui définit le Canada, sa valeur fondatrice.

Les reproches sont parfois dirigés contre ceux qui ne prennent pas la peine d'apprendre l'autre langue officielle comme langue seconde. Pour Francine Beauchamp (2006), qui écrit, elle aussi, en réaction à un article critique du bilinguisme, les détracteurs de ces politiques devraient cesser de se plaindre et comprendre qu'ils sont les premiers responsables des coûts occasionnés par leur incapacité de parler l'autre langue officielle. On notera (c'est l'aspect significatif de ce passage pour notre propos) que, pour elle, le bilinguisme est à la fois un héritage, une valeur et une « éthique » :

Instead of complaining about discrimination, perhaps taxpayers could insist that the English school systems add more French to their curricula. That way, when their children do graduate, they will be fully bilingual, as ours are, and be able to compete like the rest of us for bilingual jobs in a government town. Why do we have to continually fight to defend and keep our heritage, values and ethics alive and well on Canadian soil.

L'incompréhension de madame Beauchamp s'explique, au fond, assez facilement. Étant donné que pour elle le Canada est un pays dont la valeur fondatrice est le bilinguisme, il lui semble incongru de devoir constamment se battre pour réaffirmer ce principe, par exemple pour obtenir des services en français. Évidemment, ce que son commentaire laisse deviner, c'est qu'elle ne voit pas qu'elle a en face d'elle des gens qui n'ont tout simplement pas la même compréhension de ce qu'est le Canada. C'est un point de divergence crucial sur lequel nous reviendrons à la conclusion de ce texte.

Encore une fois, on retrouve plusieurs textes publiés dans le *Telegraph-Journal* qui décrivent l'importance de la province du Nouveau-Brunswick dans la réalisation de cet idéal canadien, dont le suivant, qui représente en quelque sorte l'idéal type de cette perspective :

New Brunswick is a Canadian leader in promoting our national values of linguistic duality and bilingualism. Making a strong commitment to French second-language instruction will send a strong message to Canadians that New Brunswick will continue to show vision and leadership in promoting linguistic duality and bilingualism. (Donnelly, 2008)

Le bilinguisme est décrit ici comme une valeur canadienne, une valeur qu'incarne au mieux la province du Nouveau-Brunswick, selon ce citoyen. Plusieurs personnes au Nouveau-Brunswick se représentent ainsi leur province si l'on en juge par les textes (du moins, ceux favorables au bilinguisme) publiés dans ce journal.

L'idée que le bilinguisme soit une valeur canadienne n'est d'ailleurs pas réservée aux textes écrits directement pour défendre les politiques de bilinguisme. Comme nous l'indiquons plus haut, la méthode retenue pour cette recherche nous a permis de recenser l'ensemble des textes qui comportent le mot *bilingualism*, mais la majorité des textes que nous avons ainsi recensés ne portent pas directement sur le bilinguisme comme politique publique. Il est pourtant intéressant de noter que lorsque l'on traite du bilinguisme « au passage », on le fait souvent pour en faire un exemple d'une valeur canadienne. Par exemple, un texte de Shahina Siddiqui (2006), qui dénonce l'islamophobie d'un commentaire publié précédemment dans les pages du *Winnipeg Free Press*, fait du bilinguisme « en passant » une valeur canadienne. Au sujet de l'auteur de l'article qu'elle dénonce, elle écrit : « Unfortunately, he does not stop at indicting Canadian Muslims, but takes pot shots at Canadian values of bilingualism, our immigration policies and privacy laws and considers the Charter of Rights and Freedoms as “overly sensitive”. » Autre exemple, un éditorial favorable à la candidature de Stéphane Dion publié en 2006 et vantant les mérites de son approche environnementale à trois piliers fait lui aussi du bilinguisme un attribut définitionnel du Canada :

Dion's Three Pillar approach is the first 21st-century political doctrine to be developed in Canada. Like bilingualism and multiculturalism, the Three Pillars of economic prosperity, social justice, and environmental sustainability, unite the needs of Canadians in a very innovative, practical, and uniquely Canadian way. (Hudson, 2006).

La « voie canadienne » d'aujourd'hui serait l'environnement, au même titre que le bilinguisme et le multiculturalisme.

On pourrait, encore une fois, donner plusieurs exemples. L'idée que le bilinguisme officiel soit « a genuine Canadian value » (*The Province*, 2004) est omniprésente à la fois dans les textes qui défendent le bilinguisme comme politique publique et les textes qui au passage font positivement référence au bilinguisme. Donnons tout de même le dernier mot à l'inimitable Josh Freed (2005), pour qui « [t]hroughout the world, Canada is now seen as a cool country: a land of gay, dope-smoking, socialist peaceniks who make love in a canoe, instead of war; a place with lots of room for minorities and immigrants; a country that's slowly making bilingualism its official language ».

Le bilinguisme comme exploit politique

L'allusion au bilinguisme comme un exploit politique a été clairement pour nous une certaine surprise dans cette recherche. À quelques reprises dans les textes que nous avons étudiés, il est fait référence au bilinguisme comme une politique audacieuse et visionnaire qui a été pensée par des politiciens particulièrement inspirés. Cette idée est évidemment très liée à la précédente. L'idée générale est la suivante : les politiques de bilinguisme ont été pensées par des visionnaires à une époque où elles n'avaient pas la faveur populaire. Le Canada d'aujourd'hui a donc été façonné par des politiciens qui reconnaissaient que le

Canada d'hier n'était pas viable et qu'il devait être transformé. Cette idée est intéressante, car elle vient en quelque sorte conforter dans leur opinion ceux qui, de l'autre côté de ce débat, ont l'impression que le Canada a été transformé par un processus conscient de réingénierie sociale. Quoi qu'il en soit, pour ceux qui font du bilinguisme un élément définitionnel, le Canada d'aujourd'hui n'existerait tout simplement pas sans l'apport d'un certain nombre de grands Canadiens, dont les plus fréquemment invoqués sont Lester B. Pearson, Pierre E. Trudeau, Richard Hatfield et Louis Robichaud.

Pour Humairah Saeed (2007), par exemple, le premier ministre Pierre E. Trudeau n'est pas reconnu à sa juste valeur, car il est le véritable fondateur du Canada moderne :

As a high school student I would love to see our nation's greatest prime minister finally get some of the recognition he truly deserves. Pierre Elliot Trudeau's efforts – the Charter of Rights and Freedoms, bilingualism – have made Canada what it is today, and make us proud to represent the red and white flag.

On comprend que la fierté d'être Canadien de cette étudiante provient du fait que le Canada n'est pas simplement un pays, mais l'incarnation de quelque chose de plus grand, d'une sorte d'idéal représenté par l'ensemble des mesures et politiques mises en place par cet ancien premier ministre du Canada.

Un thème fréquent dans les textes qui vantent le bilinguisme comme un exploit politique est celui de la difficulté de prendre des décisions impopulaires au moment de les prendre, soit parce que le résultat n'est pas garanti, soit parce que la population n'a pas la prescience d'entrevoir les avantages que l'on récoltera à long terme. Ces hommes politiques auraient donc été courageux et auraient en quelque sorte imposé leur volonté, car ils étaient les seuls à voir, à ce moment précis de l'histoire, les avantages évidents que verrait bien plus tard l'ensemble de la population canadienne. L'extrait suivant d'un éditorial d'Hassan Arif (2007) dans le *Telegraph-Journal* est un bon exemple d'une telle compréhension du rôle des politiciens visionnaires qui ont créé le Canada actuel :

Despite the almost inevitable compromises, politicians of conviction do make a difference. It's not easy, and they often have to face an establishment that is hostile to their ideas and which will fight them tooth and nail. Through their conviction and determination, though these leaders make a difference. A few examples from Canada include Pierre Trudeau, who brought us the Charter of Rights and Freedoms, Louis Robichaud and Richard Hatfield, whose work was instrumental in bringing official bilingualism to New Brunswick, and Tommy Douglas, whose determination brought the implementation of medicare – a cornerstone of Canada's social programs.

Encore une fois, l'idée maîtresse reste la même : les fondateurs du Canada moderne ont mis en place des politiques à un moment où les Canadiens n'étaient pas forcément prêts à les accepter. Leur triomphe s'explique très précisément parce qu'ils ont compris la nature

profonde du Canada et ont orienté le pays dans la bonne direction, à la manière d'un capitaine dans la tempête sachant d'instinct diriger le bateau à bon port. Dans le cas de Lester B. Pearson, l'exploit serait encore plus impressionnant étant entendu qu'il a réussi à créer les bases du Canada moderne tout en étant à la tête d'un gouvernement minoritaire :

In the 1960s Lester Pearson led a Liberal government for five years and never governed with a majority. And yet during this time the foundations were laid for the modern Canadian nation. During this period Canadians received the national system for universal medical care, the Canada Pension Plan and the new Canadian flag. There was also the bilingualism and bicultural commission that led to sweeping changes to the French fact in Canadian institutions. He made changes to the immigration act that made it the world's first race free immigration legislation. (Cuthand, 2005)

Cet exploit politique serait aujourd'hui un modèle pour d'autres pays, qui s'en inspireraient dans l'élaboration de leur propre constitution, le plus récent exemple, selon Howar Ziad, étant l'Irak. Après avoir décrit comment l'Irak est en voie de devenir un pays tolérant, ouvert à la diversité et qui a accepté le principe du bilinguisme, l'ambassadeur canadien à Bagdad, Ziad (2006), écrit aux Canadiens : « Such a model of government should be familiar to you because these are the very same principles on which this great federation – Canada – is based. »

Le pluralisme comme valeur

Nous avons déjà vu dans une section précédente que les partisans du bilinguisme font du bilinguisme une valeur canadienne. Un des arguments implicites, sorte d'arrière-plan conceptuel de beaucoup de textes favorables aux politiques de bilinguisme, est que le bilinguisme est une bonne chose parce qu'il favorise la diversité (dans ce cas-ci linguistique). Si nous avons pu affirmer que l'arrière-plan philosophique de plusieurs textes défavorables au bilinguisme est une certaine compréhension de l'idéologie libérale qui mise sur les droits individuels, l'arrière-plan philosophique de plusieurs textes favorables au bilinguisme est l'idée que le pluralisme est *en soi* une bonne chose, qu'il s'agisse du pluralisme ethnique, linguistique, religieux, culturel ou autre. En ce sens, le bilinguisme est une politique salubre, tout comme la capacité de parler plusieurs langues, parce qu'il participe d'une compréhension du monde où les individus aux origines diverses vivent en harmonie. Le maître-mot en anglais de cette idée, c'est *diversity*, une diversité qui est intrinsèquement bonne.

Pour Chad Gaffield (2006), il n'est pas suffisant de parler seulement une langue. Le monde a changé, il est maintenant pluriel dans sa nature même et la capacité linguistique multiple permet de mieux comprendre l'être humain dans toute sa richesse: « Multilingual settings encourage seeing the world through multiple grammars and vocabularies in order to enhance understanding of human complexity and potential. » Dans un texte où il déplore la disparition du *red toryism*, c'est-à-dire le conservatisme modéré, Arthur Haberman (2009)

fait du bilinguisme l'un des éléments qui contribuent à donner cette réputation au Canada d'être le meilleur pays du monde dans la gestion de la diversité. Le Parti conservateur d'avant la fusion avec l'Alliance canadienne incarnait véritablement cette valeur pluraliste de la société canadienne :

But since the 1980s, Clark and others have not only acknowledged the role of diversity in Canadian society, they have repositioned progressive conservatism on the side of multiculturalism and bilingualism. Now we can have multiple identities, follow our own traditions and be Canadian. Indeed, one of the ways we define ourselves is as *the most successful society in managing diversity* on the planet.

Il est intéressant de noter que les défenseurs du bilinguisme qui font de cette politique un vecteur du pluralisme n'expliquent pas nécessairement *pourquoi* le pluralisme est préférable à l'homogénéité linguistique ou culturelle. En ce sens, le pluralisme est pour les partisans du bilinguisme une *valeur* évidente par elle-même. Dans un texte où il défend les politiques de bilinguisme, Jean-Marc Lepage (2007) indique que « the diversity of cultures and languages is nothing but an asset to a healthy and productive nation ». Notons que la démonstration de cette valeur ajoutée n'est jamais véritablement faite, mais l'idée générale est plutôt simple à comprendre : la reconnaissance de la diversité est préférable à ce qui est présenté comme son contraire, c'est-à-dire l'intolérance ou la fermeture d'esprit.

Le bilinguisme comme « droit » et la survie des communautés francophones en situation minoritaire

Un autre argument parfois utilisé par les défenseurs des politiques de bilinguisme est cette idée que l'accès aux services publics dans la langue officielle de son choix soit un droit inaliénable, parce que ce principe est inscrit dans la Constitution canadienne. On comprend, à la lecture des textes qui reflètent cette perspective, que le fait que l'accès aux services dans sa langue est un droit devrait être suffisant pour clore le débat. Les droits se situeraient ainsi à l'extérieur de l'espace discursif. Il n'y a pas à discuter de la perspective d'offrir des services en français à l'extérieur du Québec, ou en anglais dans cette dernière province, de la même manière qu'il serait inadmissible de discuter de la pertinence de limiter la liberté de religion ou de presse. Comme l'écrit Andrew Ross (2008), qui juge que des droits, ça ne se discute pas, « we continue to debate the rights of French-speaking Canadians. That, in my mind, is the real waste of money [...] ». »

Une anecdote qui s'est produite en Saskatchewan illustre bien ce type de raisonnement. Un homme, Justin Bell, a demandé en vain à recevoir un service en français lors d'une intervention policière, le policier lui répondant sarcastiquement en allemand. Selon le juge qui a entendu l'affaire, Bell a été injustement arrêté et aurait dû recevoir un service en français. Il a donc exonéré Bell de payer son billet de contravention, ce qui a provoqué une certaine réaction dans la province. Répondant aux nombreux commentaires publiés

dans les journaux critiquant la décision du juge, le citoyen suivant insiste sur l'importance du respect des droits, notamment pour les minorités linguistiques :

It is difficult for an anglophone to understand how the behaviour of a public servant or police officer can impact a francophone. In many regions of Canada, Saskatchewan in particular, people are not used to having a francophone ask to have his or her statutory rights respected. In the case of Justin Bell, the issue is not his speeding ticket, but rather the fact that Canadian francophones are entitled to have government bodies respect the Official Languages Act. (Dubé, 2008)

Cet argument est invoqué pour contrer celui par lequel les détracteurs des politiques de bilinguisme font du faible nombre de francophones vivant dans certaines parties du pays une raison de ne pas leur offrir de services dans leur langue. Un droit est inaliénable, et en ce sens il s'applique sans égard au nombre. Pour Hassan Arif (2009), par exemple, « access to government services in both official languages is an important right that must be upheld ».

Certains textes dénoncent le fait que la langue française est souvent considérée comme une langue moins importante que la langue anglaise, alors que la loi canadienne prévoit pourtant une égalité de statut entre les deux langues : « Canada's official languages are French and English. Nowhere does it say that English is the first language of choice and French the second » (Gagnon-McInnis, 2007). Même écho de ce Néo-Brunswickois, qui affirme qu'il est lui aussi un contribuable, et qu'en ce sens il a droit à des services dans sa langue : « I'm a taxpayer, I'm French, and I want to be served in my language. If you want to change the law regarding official languages, move to a unilingual province » (Vienneau, 2006).

La notion de droits est souvent intimement liée à l'idée que ceux-ci soient nécessaires pour assurer la survie des groupes linguistiques en situation minoritaire. Dustin McNichol (2008) partage cette compréhension des choses alors qu'il s'en prend à ceux qui s'opposent aux politiques de bilinguisme, eux qui n'ont pas encore accepté la nature bilingue du Canada :

Opponents of Canadian bilingualism and French-language rights need to keep in mind that there are almost seven million Canadians whose mother language is French. French-Canadians make up an important part of the Canadian population, and it is important that they have access to francophone services and institutions in order to help preserve their identity and culture.

La survie des communautés vivant en situation minoritaire est un thème qui revient ainsi sporadiquement, mais il faut noter que dans la vaste majorité des cas, l'auteur a un nom à consonance francophone (ou affirme carrément être francophone dans le texte). Comme quoi l'enjeu de la survivance reste peut-être une préoccupation principalement canadienne-française. Pour Marie-Reine Roy (2005), par exemple, les politiques de bilinguisme et l'assurance des droits linguistiques sont essentielles pour éviter l'assimilation des francophones :

Cultural and linguistic extinction? Recent history has already shown us the real dangers of this loss. We need only to look at the First Nations to see the effect. The francophone community's rate of assimilation has been well documented by Statistics Canada. Ontario's francophone community is just now making up the losses due to provincial assimilationist policies of the early and mid-20th century.

Hormis les textes écrits par des francophones, dans les cinq années à l'étude dans l'ensemble des journaux, l'on compte un seul éditorial qui traite de cette question. Pour l'éditorialiste anonyme du *Telegraph-Journal* (2008, 21 juin), il faut assurer les deux communautés linguistiques de la province de leur pérennité culturelle avant de pouvoir discuter d'autres enjeux : « Francophones and anglophones need to know their equality is guaranteed and their cultural survival assured. Only then can New Brunswickers enter into meaningful debate on the underlying issues. » Nous le disions, aucun autre éditorial dans l'ensemble des journaux pendant les cinq années de l'étude n'a fait référence au problème de l'assimilation linguistique, du moins dans les textes où est discuté l'enjeu du bilinguisme.

*Le bilinguisme individuel est un avantage pour l'individu
qui maîtrise les deux langues (avantage à la fois financier et psychologique)*

Nous avons été surpris de remarquer la relative fréquence des arguments favorables au bilinguisme qui en font un avantage personnel parfaitement assumé. Il s'agit en quelque sorte d'une réponse directe à l'un des principaux arguments des détracteurs du bilinguisme, selon lequel les personnes bilingues ont un avantage « indu » par rapport aux personnes unilingues. Répondant directement à cet argument, Melanie Lord (2004) affirme au contraire que cet avantage est *mérité* :

Whatever advantage I may receive from being bilingual when looking for a job or career is well earned. I took the time and made the effort to be educated in both official languages. All through university, I have taken courses in French and English, realizing my bilingualism might be handy someday.

Dans l'esprit de cette citoyenne, le bilinguisme est à la portée de tous. Étant donné que la main-d'œuvre bilingue est hautement sollicitée, c'est un choix stratégique pour un individu de faire les efforts nécessaires, comme elle l'a fait, pour obtenir un poste dans la fonction publique. De la même manière, Sylvie Tessier-Black (2004) juge qu'il est normal que les employés aux plus hauts échelons de la fonction publique soient bilingues. Les individus qui apprennent les deux langues officielles du pays se donnent en quelque sorte un avantage comparatif permettant de gravir les rangs de la fonction publique :

If people wish to have senior positions in the government, I believe they should possess additional qualifications. In our nation's capital, learning French should be one of the basic requirements as this permits people to work in both official languages. This does not mean that all government employees must be bilingual – only those who wish to advance to the top positions.

Bref, pour ces citoyennes, il est indéniable qu'il y a un avantage à être bilingue. Cet avantage ne saurait être dit discriminatoire dans la mesure où il est à la portée de tous.

Pour le commentateur suivant (qui réagit à une critique publiée quelques jours auparavant dénonçant les privilèges dont profiteraient les francophones), il est normal que le gouvernement fédéral favorise des personnes bilingues. Pour lui, c'est une compétence essentielle et non un avantage déloyal :

The fact that the federal government wants its senior officials to speak a language spoken by 30 per cent of Canadians is, I would argue, a reasonable requirement. I fail to see how demanding that a person be bilingual, among other qualifications, is any different than demanding a law degree for some positions at the justice department, for example. (Corbeil, 2004)

En somme, la composition démographique du pays rend nécessaire une fonction publique bilingue. Étant donné que la *Loi sur les langues officielles* a plus de 40 ans, les parents savent que leurs enfants profiteront d'un avantage concurrentiel sur le marché du travail s'ils maîtrisent les langues anglaise et française. Il n'est donc pas rare de trouver des textes qui expliquent que les parents choisissent les programmes d'immersion pour leurs enfants précisément pour qu'ils profitent de cet avantage : « French immersion programs are flourishing as parents – both French and English – are eager for their children to reap the personal and financial benefits of being bilingual » (Arcand, 2008). Pour Melana Iverson (2008), « [m]any jobs in New Brunswick require bilingualism. There should be the best French immersion educational programs in place so as to enable our youth to gain employment as well as communicate with other Canadians whose mother tongue is French. » Dans la quasi-totalité des textes favorables au bilinguisme qui traitent des écoles d'immersion, l'on insiste sur les avantages personnels de l'acquisition de l'autre langue officielle. Pour Sara Wrubleski (2009), « French-immersion programs provide benefits to youths, such as allowing them to be fluently bilingual, to work in areas that require bilingualism and allowing them to learn about other cultures ».

L'avantage économique du bilinguisme expliquerait l'engouement de nombreux parents pour l'école d'immersion. Pour certains, le bilinguisme est important dans le contexte canadien, mais également dans un contexte nouveau de mondialisation :

The link between employability and bilingualism is not a Canadian phenomenon. Bilingualism is a growing trend the world over. What Canadians probably don't realize is that internationally, French is doing much better than is widely believed – even by the French themselves. (Barlow, 2006)

Même son de cloche de Blair Falconer (2008), qui se demande : « Why would we not want Canadian kids to grow up bilingual, given the obvious advantages (internationally, culturally, professionally) to knowing more than one language? »

Enfin, l'on vante aussi les avantages personnels que conférerait le bilinguisme en ce qui a trait aux capacités cognitives. Une dizaine d'articles ont été publiés à ce sujet pendant la période à l'étude, mais l'argument revient aussi sous la plume de citoyens qui défendent soit les écoles d'immersion, soit les politiques de bilinguisme. L'on fait ainsi référence aux études qui démontreraient que « bilingualism from a young age opens up areas of the brain to which unilingual speakers lack access » (Porter, 2005) ou encore que le bilinguisme diminue les risques de développer l'Alzheimer (Welford, 2006).

Le bilinguisme comme valeur ajoutée économique

On a vu dans la première partie de cet article que les adversaires des politiques de bilinguisme dénoncent fréquemment les coûts de ce programme, coûts qu'ils jugent exorbitants. De l'autre côté de ce débat, l'on traite moins souvent de la question des coûts, mais il arrive tout de même à l'occasion que l'on tente de défendre l'idée que les avantages économiques des politiques de bilinguisme sont supérieurs à leur coût. C'est surtout le cas dans la province du Nouveau-Brunswick, là où un bon nombre de commentateurs affirment que la province doit profiter de cet avantage concurrentiel. Un auteur déplore par exemple :

Recently, the Minister of Education announced the end of the early French second language program, eliminating in one foul swoop a host of opportunities for students across New Brunswick. Bilingualism in our province is a resource that enables us to stand out on the world stage. In these times of globalization and open markets, having a well-educated population able to do business in both the official languages of our province and our country is an important asset. (Volpé, 2008)

La province du Nouveau-Brunswick aurait jusqu'ici profité économiquement de sa capacité d'offrir aux créateurs d'emploi une main-d'œuvre bilingue et ce lecteur se désole de voir cet avantage concurrentiel menacé. Le *Telegraph-Journal* (2006) fait écho à cette idée lorsqu'il affirme que le bilinguisme « brought better jobs and new opportunities to many New Brunswickers ».

La même opinion est défendue, cette fois de l'autre côté du pays, par un éditorialiste du *Times Colonist* (Ljunggren, 2006) qui explique que les avantages économiques du bilinguisme tiennent essentiellement au fait de la transformation de l'économie mondiale. Dans une économie où le secteur tertiaire est en pleine expansion au détriment des emplois manufacturiers, le bilinguisme de sa main-d'œuvre est un atout dont le Canada devrait davantage tirer profit :

In an era when globalization and specialization are dominant, when stalwarts such as the manufacturing sector are struggling, why would you not strive to ensure you had a highly skilled workforce attuned to two or more cultures and languages and therefore able to compete for good jobs?

Du côté de Montréal, l'éditorialiste de *The Gazette* (2008) voit d'un bon œil la perspective que se développent des politiques de libre-échange avec l'Europe. La ville serait bien positionnée pour profiter économiquement des échanges qui en découleraient, le haut taux de bilinguisme de sa population l'avantageant : « Our bilingualism and our geography mean this region could benefit greatly from expanded trade with the 27-country European Union. » Un autre éditorialiste, cette fois du *National Post* (2007), « increased commercial exposure to the rest of the world is one of the factors that has spurred the rise of bilingualism, which is itself a driver of higher earning power ».

Notons que les retombées du bilinguisme pour l'économie canadienne sont toujours *allégués*, mais ils ne sont jamais chiffrés. Natalie Istead (2008) affirme par exemple que le « [b]ilingualism is essential for the unity of this nation – not only for reasons of heritage and culture, but also for the sake of the economy and government », mais elle n'invoque pas d'étude à l'appui de son affirmation. Elle n'est pas la seule. Dans l'ensemble des textes que nous avons lus, un seul article alléguant les avantages économiques du bilinguisme fait référence à des données d'une étude scientifique, mais il s'agit dans ce cas des bénéfices du bilinguisme personnel (c'est-à-dire des avantages économiques pour un individu attribuables à la maîtrise de plus de deux langues) (*National Post*, 2007). En d'autres termes, comme c'est souvent le cas d'un côté comme de l'autre de ce débat, quand les défenseurs du bilinguisme affirment que celui-ci présente des avantages économiques, il semble qu'il s'agisse davantage d'une profession de foi que d'une démonstration rigoureuse.

La dénonciation de la « bigoterie »

Le tour d'horizon des arguments invoqués par les partisans des politiques de bilinguisme ne serait pas complet s'il n'était pas fait référence à la « dénonciation » de ce qu'ils croient être les *véritables* motivations de ceux qui s'opposent aux politiques de bilinguisme. On dénonce ainsi fréquemment la *bigoterie* ou la fermeture d'esprit de ceux qui s'opposent aux politiques de bilinguisme. On aura compris qu'il ne s'agit pas, en soi, d'un argument, mais le recours fréquent à ce type de dénonciation est révélateur du fait que les partisans du bilinguisme semblent avoir l'impression d'occuper le haut du pavé moral par rapport à leurs adversaires. Quelques exemples suffiront à illustrer la chose. En réponse à un éditorial anti-bilinguisme du *National Post*, un lecteur indigné conclut ainsi : « Has your paper become intent on breaking up this country by fuelling outdated arguments that lead to bigotry, hatred and division? » (Hebert, 2008). Pour Janice Kennedy (2008), lectrice du *Ottawa Citizen*, « when you look at the protests against Russell Township's new bilingualism law, especially the direction they've taken under would-be freedom-fighters like Galganov, what you see is not very noble at all. What you see is raw bigotry, English speakers being anti-French. » Les accusations de fermeture d'esprit, de repli sur soi ou de bigoterie sont, on

l'aura compris, le contraire de l'idéal canadien d'ouverture à l'autre qui, on l'a vu, est pour plusieurs des défenseurs du bilinguisme une valeur cardinale.

Conclusion de la seconde partie

En somme, les arguments présentés en faveur des politiques de bilinguisme sont multiples, mais ceux qui sont le plus souvent invoqués renvoient à une compréhension du Canada comme incarnation d'un idéal d'harmonie. Règle générale, et sans porter de jugement indu, les partisans du bilinguisme donnent l'impression d'utiliser des arguments qui relèvent davantage de la profession de foi que de la démonstration rigoureuse. C'est-à-dire que les partisans du bilinguisme invoquent les avantages de celui-ci pour l'unité du pays, pour l'harmonie entre les peuples et même pour l'économie sans nécessairement apporter de preuves concrètes de ce qui est avancé. Cela ne veut pas dire que ces arguments soient faux, mais il semble souvent transpercer, à la lecture de ces textes, une impression de conviction qui se situe au-delà du dialogue rationnel. En d'autres termes, dans ce débat, les partisans du bilinguisme ont clairement l'impression de se situer du côté du bien, alors que les détracteurs ont plutôt l'impression de se situer du côté du *gros bon sens*.

Conclusion générale

Établissons d'abord brièvement ce que ne fait pas cette étude. L'analyse des arguments invoqués dans les journaux ne nous renseigne directement ni sur le nombre de partisans de l'une comme de l'autre option, ni sur l'impact que les arguments invoqués peuvent avoir sur les lecteurs. Pour avoir une idée précise des opinions et attitudes canadiennes-anglaises sur le bilinguisme, il faudrait avoir recours à un sondage d'opinion, ce qui se fait de toute façon relativement régulièrement.

L'intérêt d'une étude qualitative comme la présente étude est ailleurs. En colligeant patiemment les arguments invoqués, il est possible de pénétrer *l'horizon d'intelligibilité* qui informe la réflexion des uns et des autres. En d'autres termes, ce que les sondages d'opinion permettent plus difficilement de faire, c'est de comprendre les motivations profondes derrière les attitudes ordinaires de ceux et celles qui s'opposent sur un enjeu précis. Lorsque l'on mobilise un argument dans un débat, sa cohérence est fortement dépendante de ce que l'historien James Joll (1968) nommait les *unspoken assumptions*, c'est-à-dire de ce qui relève de l'évidence au point qu'il n'est pas toujours besoin d'en faire mention directement. On ne comprend pas ces suppositions non exprimées à la lecture d'un seul article, mais l'analyse systémique de tous les textes publiés sur une période de cinq ans permet certainement d'en révéler les principaux ressorts. Comme c'est souvent le cas dans l'analyse des choses humaines, l'exercice n'est pas une science exacte. Cela dit, chaque article est, d'une certaine manière, une pièce d'un puzzle que nous croyons être maintenant en mesure de restituer.

Que doit-on conclure, donc, de la lecture de tous ces textes? Il semble assez évident que les partisans et les détracteurs du bilinguisme ont des positions difficilement réconciliables, car au-delà des arguments invoqués, ce sont deux visions de la nature même du Canada qui s'opposent. D'un côté, les partisans du bilinguisme font de cette politique publique (voire, de cette capacité individuelle) un vecteur d'unité du Canada, dans une compréhension d'un Canada à l'avant-garde de la pratique de la diversité sociale. Au nom de cet idéal, les partisans des politiques de bilinguisme ont pourtant tendance à occulter les défis particuliers que représente, pour la majorité linguistique, le fait de devoir parler la langue de la minorité pour espérer obtenir un meilleur poste dans la fonction publique, ou encore les coûts associés aux politiques de bilinguisme, pour ne retenir que deux exemples. Dans l'ensemble des textes favorables aux politiques de bilinguisme, nous pouvons compter sur les doigts d'une main le nombre de fois où l'on se montrait sensible aux différents défis de la mise en œuvre d'une politique de bilinguisme d'un océan à l'autre, alors que la minorité linguistique au Canada est, pour l'essentielle, concentrée dans trois provinces canadiennes.

Si l'on se met dans les souliers de quelqu'un qui s'oppose aux politiques de bilinguisme, on voit rapidement pourquoi cette personne ne peut tout simplement pas être sensible aux arguments invoqués dans les textes favorables à celles-ci. En effet, ces arguments *confortent* (plutôt que n'infirmant) les thèses de ceux qui s'y opposent. Par exemple, un lieu commun parmi les arguments de ceux qui s'opposent aux politiques de bilinguisme est que cette politique en est une d'ingénierie sociale en fonction d'une conception idéale typique, et imposée, de ce que devrait être le Canada. Or, on l'a vu, les partisans du bilinguisme ne disent pas autre chose : dans leur perspective, le Canada tel qu'il était avant la *Loi sur les langues officielles* (ou tel qu'il est aujourd'hui, selon la perspective) *devait* être profondément transformé pour correspondre à un idéal d'harmonie et de coexistence pacifique entre les peuples. En ce sens, les partisans du bilinguisme ont tendance, malgré eux, à confirmer l'hypothèse que le bilinguisme s'inscrit dans un processus de transformation du Canada, bref, qu'il participe d'une volonté *imposée* d'ingénierie sociale.

Autre exemple, les opposants aux politiques de bilinguisme jugent que les personnes bilingues sont favorisées indûment par le système et que cet avantage pénalise les personnes qui ne parlent pas les deux langues officielles du pays. Or, que disent souvent dans leurs textes les personnes qui parlent favorablement du bilinguisme? Certains expliquent comment ils ont choisi l'école bilingue pour leur enfant *pour lui donner un avantage*, ou encore qu'il est *légitime* de pouvoir profiter des avantages associés à la maîtrise des deux langues officielles du pays. Encore une fois, les défenseurs du bilinguisme *fortifient* dans leur opinion ceux qui jugent que cette politique est discriminatoire pour les unilingues.

À contrario, l'acharnement avec lequel l'on dénonce les politiques de bilinguisme du côté des détracteurs donne vraiment l'impression qu'un pan important de la population

canadienne-anglaise est totalement inconscient de la réalité du fait français au Canada. La chose est plutôt bien connue, mais il importe de le rappeler : la réalité du fait français à l'extérieur du Québec pour la population anglophone est souvent ténue. Deux raisons permettent de l'expliquer. D'abord, le nombre de francophones à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick ne dépasse jamais les 3 % par province. À l'extérieur de certaines régions, comme celle du nord et de l'est de l'Ontario, il est sans doute assez rare pour un anglophone d'entendre la langue française parlée en public. Même là où il y a des francophones, on les entend rarement parler en français à l'extérieur de la maison (au travail ou dans les loisirs, par exemple). La vaste majorité des francophones vivant à l'extérieur du Québec déclarent parler parfaitement les deux langues du pays, et les études ont amplement montré que plus les francophones sont minoritaires dans une région donnée, moins ils utilisent spontanément la langue française à l'extérieur de la maison (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2006 ; Bernard, 1991 ; Landry, 2005). En ce sens, la vaste majorité des anglophones n'entendent que très rarement de *vrais individus, en chair et en os, parler la langue française*, hormis évidemment dans le contexte des écoles d'immersion. La chose n'est pourtant pas anodine, car la présence de la langue française pourra, *par ailleurs*, apparaître aux yeux d'un anglophone unilingue comme étant *artificiellement omniprésente* dans l'espace public en ce sens que, tous les jours, un anglophone entendra la langue française en changeant de station de radio ou de télévision, verra du français sur sa proverbiale boîte de céréales le matin, et ainsi de suite. Il s'agit, là encore, d'une question de perceptions, mais ce décalage entre, d'un côté, l'invisibilité des francophones du Canada et pourtant, de l'autre, *l'omniprésence* de la langue française permet sans doute d'expliquer pourquoi un si grand nombre de textes publiés dans les journaux contre les politiques de bilinguisme affirment que cette politique est artificielle, qu'elle ne correspond pas à un besoin, mais surtout que le bilinguisme coûte des *milliards de dollars*. En un mot, pour ceux qui s'opposent au bilinguisme, le français est partout, mais les francophones ne sont nulle part. On peut comprendre pourquoi ils ont l'impression que cet argent est dépensé en pure perte.

Les politiques de bilinguisme, comme d'autres politiques, ont besoin d'un appui minimal de la population pour perdurer dans le temps. À court terme bien sûr, les politiques de bilinguisme au Canada ne sont pas menacées. Mais il ne faut pas penser que ces politiques seront éternellement en place si la population canadienne juge qu'elles relèvent d'un gaspillage d'argent public. L'actuelle contestation des politiques de bilinguisme contraste d'ailleurs avec l'accueil plutôt modéré fait à ces mêmes politiques dans les années 70 (Charbonneau et Coeytaux, 2013). La différence, c'est que nous avons maintenant une quarantaine d'années d'expérience de mise en place de politiques publiques en matière de langues officielles. Les fonctionnaires savent (et la recherche l'a abondamment confirmé) que la présence du français au travail ou la disponibilité de services en français à la population a bien davantage à voir avec l'attitude des gestionnaires qu'avec l'existence très théorique d'une loi sur les services en

français (Rodriguez, 2005 ; Hudon, 2009). Bref... une loi mise en application à contrecœur n'aura jamais le même impact qu'une politique mise en œuvre avec enthousiasme et conviction. La disposition d'une population à l'égard d'une politique publique a une influence importante, et cela est d'autant plus vrai en contexte de restrictions budgétaires.

Les données en matière de langue du dernier recensement canadien de 2011, présentées par Statistique Canada le 24 octobre 2012, confirment d'ailleurs le déclin relatif de la langue française par rapport non seulement à la majorité linguistique, mais aussi par rapport aux allophones¹³. Si le bilinguisme en venait à paraître, à la fois aux anglophones et aux allophones, comme un reliquat d'une autre époque, on peut évidemment se demander s'il ne deviendra pas à terme plus payant pour un parti politique de proposer de mettre fin à l'actuelle politique sur les langues officielles, que de s'en faire le défenseur. Pour comprendre le phénomène, pensons à la ville d'Ottawa, capitale du pays, où les maires successifs se sont opposés depuis quelques décennies à la désignation de la ville comme ville officiellement bilingue. On peut penser que les maires de la ville ne s'y seraient pas opposés s'il était politiquement payant de se faire le promoteur de l'adoption d'une telle mesure. Bref, si Jim Watson, l'actuel maire de la ville, refuse encore en 2014 de faire de sa ville une ville officiellement bilingue, c'est qu'il pense que la majorité de la population s'y oppose. Il s'agit là d'un exemple tout à fait révélateur de l'importance que peut avoir l'opinion de la population anglo-canadienne sur les politiques publiques en matière de bilinguisme.

L'inévitable conclusion de cette étude, c'est que les arguments invoqués pour l'instant pour convaincre les individus réfractaires au bilinguisme ne sont tout simplement pas adaptés à leurs préoccupations. L'actuelle défense du bilinguisme est faite sur la base d'un idéal moral, c'est-à-dire d'une compréhension idéalisée du Canada, qui ne correspond pas à celle de bon nombre d'individus qui se montrent donc, faut-il s'en surprendre, invariablement sceptiques devant ce qu'ils considèrent comme de l'ingénierie sociale. Est-ce que la tendance est réversible? Difficile à dire. Cela dit, il semble maintenant indiscutable que l'on assiste, sur cette question, à un dialogue de sourds entre défenseurs et détracteurs des politiques de bilinguisme.

Références

- ANONYME (2009). « Straight talk on language », *Telegraph-Journal*, 14 avril.
- ANONYME (2008). « Bilingualism or breakdown », *Telegraph-Journal*, 20 novembre.
- ANONYME (2008). « Bilingualism supremely desirable », *Toronto Star*, 14 mai.

13. Notons par ailleurs que les modifications apportées au formulaire de recensement par Statistique Canada en 2011 rendent ces données sujettes à caution. Cela dit, le déclin relatif du français n'est pas un phénomène nouveau.

- ANONYME (2008). « Free trade with Europe – a not-so-distant dream », *The Gazette*, 29 septembre.
- ANONYME (2008). « Language rights and wrongs », *The Ottawa Citizen*, 6 juin.
- ANONYME (2008). « Quebec has best of both worlds », *Winnipeg Free Press*, 24 octobre.
- ANONYME (2008). « Respect can bridge the cultural divide », *Telegraph-Journal*, 21 juin.
- ANONYME (2007). « French and flush », *National Post*, 9 août.
- ANONYME (2006). « Get beyond language », *Telegraph-Journal*, 27 novembre.
- ANONYME (2006). « Toward gentle bilingualism », *Calgary Herald*, 11 mai.
- ANONYME (2005). « Match words to the market », *Times Colonist*, 30 avril.
- ANONYME (2004). « In other words: Bilingualism worth the cost », *The Province*, 26 octobre.
- ARCAND, Chantell (2008). « Bilingualism beneficial », *Edmonton Journal*, 8 juillet.
- ARIF, Hassan (2009). « Budget for youth jobs », *Telegraph-Journal*, 16 mars.
- ARIF, Hassan (2007). « And the Oscar goes to... », *Telegraph-Journal*, 28 février.
- BAKER, L. (2005). « Quebec and Canada should remember 1759 », *The Windsor Star*, 20 mai.
- BARLOW, Julie, et Jean-Benoît NADEAU (2006). « French language alive and well », *Toronto Star*, 10 octobre.
- BEAUCHAMP, Francine J. (2006). « Fight should be over », *The Ottawa Citizen*, 15 mars.
- BERBEKAR, Stephen (2007). « One-sided », *Calgary Herald*, 17 septembre.
- BERNARD, Roger (1991). *Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français inc.
- CARLSSON, Kim (2009). « Salary suffers setback », *The Ottawa Citizen*, 25 mai.
- CHARBONNEAU, François, et Samuel COEYTAUX (2013). « L'affaire Lepage et le caractère symbolique de la politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa (1970-2001) », *Journal of Canadian Studies = Revue d'études canadiennes*, vol. 47, n° 2, p. 119-149.
- CIPKAR, Sarah (2008). « Bilingualism is a gift that enriches lives, cultures », *The Windsor Star*, 30 avril.
- CLARK, Ken (2004). « Ignoring the people », *The Ottawa Citizen*, 17 septembre.
- CLUBINE, John (2007). « Non to bilingualism », *National Post*, 20 juillet.
- COHEN, Andrew (2006). « Our unfinished country », *The Ottawa Citizen*, 20 juin.
- CORBEIL, Jean-Pierre, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE (2006). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Ottawa, Statistique Canada.
- CORBEIL, Serge (2004). « There's been plenty of time to adapt to bilingualism », *The Vancouver Sun*, 1^{er} novembre.

- CORNISH, Robert (2006). « Quebec “nation” would be isolated », *Toronto Star*, 1^{er} novembre.
- CRISANTI, Sam (2004). « Governments endorse language discrimination », *The Ottawa Citizen*, 8 octobre.
- CUTHAND, Doug (2005). « Aboriginal groups don’t want an election », *Leader Post*, 30 mai.
- DERENZIS, Roger (2006). « Fraser’s arguments will divide Canadians », *The Ottawa Citizen*, 22 octobre.
- DONNELLY, Robert (2008). « Excerpts of a letter to Kelly Lamrock », *Telegraph-Journal*, 25 juillet.
- DUBÉ, Michel (2008). « Official languages », *Leader Post*, 7 mars.
- ÉDITORIAL (2007). *Star Phoenix*, 8 mars.
- ÉDITORIAL NON SIGNÉ (2005). « Grand Frère is watching you, er, vous » *Toronto Star*, 22 juin.
- ELAHI, Mahmood (2005). « Why Quebec needs to protect French », *National Post*, 18 avril.
- FALCONER, Blair (2008). « Of pipe dreams & bilingualism », *National Post*, 14 février.
- FRASER, Graham (2007). « Puncturing myths about bilingualism », *Leader Post*, 5 avril.
- FREED, Josh (2005). « New G-G first cool federalist in years », *The Gazette*, 20 août.
- GAFFIELD, Chad (2006). « One language is no longer enough; linguistic diversity is a way to foster knowledge, prosperity and peace around the world », *Toronto Star*, 18 avril.
- GAGNON-McINNIS, Johanne (2007). « In hospitals, language matters », *Telegraph-Journal*, 15 décembre.
- GASPARINI, Janet (2005). « Quebec rules the roost », *The Windsor Star*, 1^{er} avril.
- GLENN, Matthew (2008). « Leaders unwilling to confront bilingualism », *Telegraph-Journal*, 9 avril.
- GORDON, Craig (2006). « Value of bilingualism », *The Globe and Mail*, 13 juin.
- GORMLEY, John (2006). « Quebec’s self-pity an old, tired act », *Star-Phoenix*, 1^{er} décembre.
- GOVERNEMENT DU CANADA (2003). *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne. Le plan d’action pour les langues officielles*, Ottawa, Bureau du Conseil privé.
- GRIFFITHS, Rudyard (2008). « Prying apart Canada’s civic compact », *National Post*, 19 juin.
- GUNTHER, Lorne (2007). « Target mostly about politics », *Leader Post*, 29 décembre. L’éditorial a été repris le lendemain sous un autre titre [Ce texte a été repris d’un éditorial paru la veille dans un autre journal sous un titre différent] : Cf. GUNTHER, Lorne (2007). « Student bilingualism a phoney target; aiming for half of all students to graduate with both languages is mostly about politics », *Edmonton Journal*, 28 décembre.
- HABERMAN, Arthur (2009). « Party’s over for Canada’s Progressive Conservatives; we are all the losers as Red Tories no longer have a prominent role in this country’s public life », *Toronto Star*, 17 juillet.
- HAMILTON, Mary Anne (2005). « French lessons waste time and money », *The Ottawa Citizen*, 17 juillet.
- HEBERT, D. (2008). « Bilingualism hardly a “waste” », *National Post*, 12 février.

- HOLLINGSWORTH, Mervin (2007). « Bilingualism's big lie », *National Post*, 17 juillet.
- HOWARD, Dorothy Zalcman (2006). « Harmful utterances from Ignatieff », *National Post*, 19 octobre.
- HUDON, Marie-Ève (2009). *Les langues officielles dans la fonction publique : de 1973 à aujourd'hui*, Ottawa, Service d'information et de recherche parlementaires.
- HUDSON, Matthew (2006). « Why I support Dion », *Winnipeg Free Press*, 28 novembre.
- HUTCHINS, Peter (2004). « Funding wasteful », *The Ottawa Citizen*, 21 octobre.
- ISTEAD, Natalie (2008). « Bilingualism makes sense », *Toronto Star*, 18 février.
- IVERSON, Melana (2008). « MASJ Inc. support early immersion », *Telegraph-Journal*, 29 avril.
- JENSEN, S. (2009). « A needless expense », *Edmonton Journal*, 14 mars.
- JOLL, James (1968). *Nineteen-Fourteen: the unspoken assumptions; an inaugural lecture delivered 25 April 1968*, Londres, London School of Economics and Political Science, Weidenfeld & Nicolson.
- KELLINGTON, Ken (2008a). « Cost of gas, and government », *Leader Post*, 12 juin.
- KELLINGTON, Ken (2008b). « Not all provinces equal », *Edmonton Journal*, 19 août.
- KENNEDY, Janice (2008). « No matter what language they speak, bigots are bigots », *The Ottawa Citizen*, 22 juin.
- KILPATRICK, Barry (2009). « Bilingualism not always necessary », *Telegraph-Journal*, 1^{er} août.
- KOORENGEVEL, Ben (2007). « Bilingualism for all », *The Gazette*, 5 septembre.
- LAMPOTANG, Peggy (2005). « English, French: Why not both? », *The Globe and Mail*, 12 août.
- LANDRY, Rodrigue (2005). « Défis de la francophonie minoritaire canadienne : une perspective macroscopique », dans Margaret Adsett, Caroline Mallandrain et Shannon Sttetter (dir.), *Perspectives canadiennes et françaises sur la diversité*, Ottawa, Gouvernement du Canada, Patrimoine canadien, p. 77-89.
- LEPAGE, Jean-Marc (2007). « Our differences make us richer », *Leader Post*, 29 décembre.
- LJUNGGREN, David (2006). « Canada squandering bilingual advantage », *Times Colonist*, 26 mai.
- LORD, Melanie (2004). « Francophones earned linguistic advantage », *The Ottawa Citizen*, 17 octobre.
- MAHONEY, Stephen (2006). « Insist on bilingual skills, but only where necessary », *The Ottawa Citizen*, 25 juin.
- MAKAR, Curtis J. (2008). « One nation, one official language », *Edmonton Journal*, 3 juillet.
- MARTIN, Don (2004). « Why can't Air Canada fly the free-market skies? », *Calgary Herald*, 14 octobre.
- McNICHOL, Dustin J. (2008). « Francophones here to stay », *Edmonton Journal*, 8 juillet.
- MIKE, Mark (2008). « Alberta's courts should recognize French is passe here », *Calgary Herald*, 27 juillet.

- MOORE, Ben (2005). « Bilingualism in Canada 2 », *National Post*, 2 mars.
- MOORE, Matthew (2005). « Quebecers must decide to separate or stay », *The Ottawa Citizen*, 4 novembre.
- MOLDER, Chris (2006). « Harper must put focus on the country's many democratic shortcomings », *The Windsor Star*, 14 février.
- MOULDER, Mickey (2005). « Delays are killing patients », *The Windsor Star*, 20 août.
- MURRAY, Elizabeth (2005). « Pick the right second language », *Times-colonist Colonist*, 8 février.
- NIMIJEAN, Richard (2005). « Canada became what it is by developing institutions that promote our identity », *Toronto Star*, 29 août.
- NUTIK, Allen E. (2008). « It's about opportunities, Graham Fraser, not coercion », *National Post*, 13 février.
- ORRICK, Bob (2008). « Of pipe dreams & bilingualism », *National Post*, 13 février.
- PARKIN, Andrew, et André TURCOTTE (2004). *Le bilinguisme : appartient-il au passé ou à l'avenir?* Montréal, Centre de recherche et d'information sur le Canada.
- PELISEK, Joe (2006). « Festival money-pits », *The Ottawa Citizen*, 12 avril.
- PETERSON, John (2008). « Canada should rid itself of farce of bilingualism », *The Windsor Star*, 24 avril.
- POHL, Karol (2006). « Official bilingualism is a sham », *The Ottawa Citizen*, 16 septembre.
- PORTER, Pamela (2005). « French immersion far from useless », *Times Colonist*, 13 février.
- RODRIGUEZ, Pablo (2005). *Enjeux relatifs au bilinguisme dans la fonction publique fédérale*, rapport, Ottawa, Comité permanent des langues officielles.
- ROSS, Andrew (2008). « Many towns, cities outside Quebec embrace French », *The Windsor Star*, 17 janvier.
- ROSS, Michael (2008). « Western fury; A B.C. writer explains the rage Westerners feel as they watch Stephane Dion cut deals with Quebec separatists », *National Post*, 5 décembre.
- ROY, A. (2005). « Bilingual policies are hurting education », *Sudbury Star*, 15 janvier.
- ROY, Marie-Reine (2005). « Bilingualism should be embraced », *National Post*, 1^{er} mars.
- SAEED, Humairah (2007). « Honouring PET », *National Post*, 26 octobre.
- SECRÉTARIAT DES LANGUES OFFICIELLES, PATRIMOINE CANADIEN (2008). *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- SEGAL, Hugh (2006). « The best PM we never had », *The Ottawa Citizen*, 4 juillet.
- SEGAL, Hugh (2006). « We're still cleaning up Lord Durham's mess », *The Globe and Mail*, 29 novembre.
- SHAVER, Roy (2005). « Support, derision for Dallaire », *National Post*, 13 avril.
- SIDDIQUI, Shahina (2006). « Charged language », *Winnipeg Free Press*, 21 août.

- SILVESTRO, Anthony (2008). « Canada not doing enough to support our athletes », *The Windsor Star*, 18 août.
- TESSIER-BLACK, Sylvie (2004). « Bilingualism required », *The Ottawa Citizen*, 13 octobre.
- TITUS, Pat (2007). « Trudeau right about bilingualism in N.B. », *Telegraph-Journal*, 9 mai.
- UNDERWOOD, Tim (2005). « Cuthand shows problem resolution is a futile goal », *Star-Phoenix*, 19 mai.
- USHER, Dan (2006). *The Price of bilingualism*, *Globe and Mail*, 31 mai.
- VIENNEAU, Marcel (2006). « Bilingualism is here to stay », *Telegraph-Journal*, 11 août.
- VOLPÉ, Jeannot (2008). « The Liberals can't be trusted », *Telegraph-Journal*, 21 mars.
- WALKER, Rem (2009). « Just say "non" to official bilingualism », *Leader Post*, 11 août.
- WARD, John M. (2005). « Make Quebec bilingual, too », *National Post*, 2 novembre.
- WELFORD, Barry (2006). « Bilingualism keeps the brain in shape », *The Gazette*, 28 mars.
- WHITEBONE, Peter (2006). « Multiculturalism a divisive policy », *Telegraph-Journal*, 24 juin.
- WHITEBONE, Peter (2006). « Quebec not a nation », *Telegraph-Journal*, 24 novembre.
- WRUBLESKI, Sarah (2009). « Bilingual – and darn proud of it », *Leader Post*, 12 janvier.
- ZIAD, Howar (2006). « Iraq's model: Canada », *National Post*, 4 mars.

Législation

Charte canadienne des droits et libertés, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R-U), 1982, c 11.

Loi sur les langues officielles, LRC (1985), c 31 (4^e supp).

Mots clés

bilinguisme, politiques publiques, langues officielles, Canada, attitudes

Keywords

bilingualism, public policy, official languages, Canada, attitudes

Correspondance

Francois.Charbonneau@uottawa.ca